

# LE Sommet



Septembre 2013



## Village en fleurs 2013 : les gagnants !

p. 17



Ne manquez pas les Journées de la culture

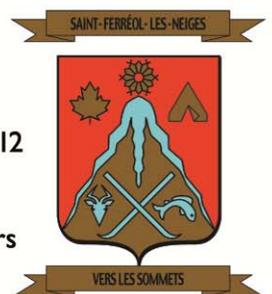
p. 38

**PARTICIPEZ À LA VIE CITOYENNE DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES :**  
Remplissez le questionnaire du Comité permanent de la famille

pages centrales

### SOMMAIRE

- 2 Bon à savoir
- 9 Rubrique du maire
- 14 Rapport financier 2012
- 19 Échos de la MRC
- 20 Programmation loisirs
- 34 Vie pastorale



## Hôtel de ville

### Heures d'ouverture :

LUNDI AU JEUDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

### Pour nous joindre :

TÉLÉPHONE : 418 826-2253

TÉLÉCOPIE : 418 826-0489

COURRIEL : [info@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:info@saintferreollesneiges.qc.ca)

[www.saintferreollesneiges.qc.ca](http://www.saintferreollesneiges.qc.ca)

### Pour rejoindre :

CHANTALE RICHARD (urbanisme) :  
[urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca)

SIMON DEMERS (inspecteur adjoint) :  
[inspection@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:inspection@saintferreollesneiges.qc.ca)

MARTIN POULIOT (loisirs) :  
[loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca)

FRANCOIS DROUIN (direction générale) :  
[directeur@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:directeur@saintferreollesneiges.qc.ca)

MARTIN LEITH (secrétaire-trésorier) :  
[tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca)

BÉATRICE PAULY (secrétariat et taxation) :  
[munferreol@oricom.ca](mailto:munferreol@oricom.ca)

MANON LAROUCHE (secrétariat et taxation) :  
[info@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:info@saintferreollesneiges.qc.ca)

## Le Sommet

### Conception et montage :

Mélanie Grenier

### Impression (2850 exemplaires) :

Imprimerie Blouin

### Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs

### Pour tout commentaire :

Martin Pouliot, Le Sommet,  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges,  
(Qué.) G0A 3R0

NOTE : Les auteurs sont les seuls responsables du contenu des articles.

## Service d'urbanisme

### Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville aux heures suivantes :

LUNDI : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

MERCREDI : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

## Comité consultatif d'urbanisme

### Horaire des rencontres à venir :

8 ET 22 OCTOBRE, 19 h

5 ET 19 NOVEMBRE, 19 h

10 DÉCEMBRE, 19 h

## Écocentre (situé au 4054 ave Royale)

### Heures d'ouverture (automne) :

JEUDI : 10 h à 16 h

VENDREDI : 11 h à 16 h

SAMEDI : 9 h à 16 h

## Bibliothèque

### Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

## Loisirs

### Inscriptions :

MARDI ET MERCREDI 10-11 SEPTEMBRE:  
14 h à 16 h 30

MERCREDI 11 SEPTEMBRE:  
18 h 30 à 20 h

### Date de début des activités :

16 septembre

## Cueillette des ordures

SECTEUR EST : Tous les mercredis

SECTEUR OUEST : Tous les lundis

**Cueillette des feuilles mortes** : le 22 octobre

**Cueillette des ordures monstres** : le 5 novembre



## Cueillette sélective

La collecte sélective est effectuée un lundi sur deux :

16 septembre – 30 septembre – 14 octobre –

28 octobre – 11 novembre – 25 novembre –

2 décembre – 16 décembre – 30 décembre



Germain Tremblay, maire



Ghyslaine L. Lortie, conseillère district #1



Robert Pilote, conseiller district #2



Lyse Gingras, conseillère district #3



Laurent Habel, conseiller district #4



Monique Goulet, conseillère district #5



Léopold Michel, conseiller district #6



## Numéros utiles

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse populaire Desjardins Mont-Sainte-Anne :  
418 827-3768

Cercle des fermières : 418 826-2697

CLD de la Côte-de-Beaupré : 418 827-5256

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

Bureau de la protection de la faune : 418 827-1100

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré : 418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone : 418 826-3107

Office Municipal d'Habitation : 418 826-2082

Station Mont-Ste-Anne : 418 827-4561

Patinoire : 418 520-1810

MRC de La Côte-de-Beaupré : 418 824-3444

Presbytère : 418 826-2554

Sept-Chutes (CSSC) : 418 826-3139

Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501

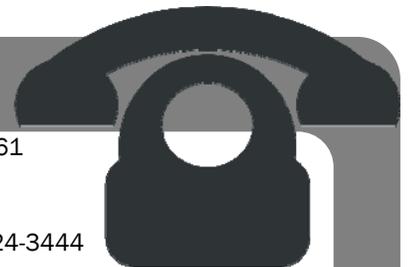
École Caps-des-Neiges I : 418 821-8055

École de musique Côte-des-Beaupré : 418 827-5151

École de peinture Marie Tardif : 418 826-0548

École de karaté Luc Paquette : 418 953-5152

Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418 827-4625



## Déchets monstres

Avec la mise en service du point de Service (site de récupération situé au 4054, avenue Royale, il n'est plus prévu au contrat de l'entrepreneur

en cueillette des ordures de ramasser les déchets monstres à tous les mois comme il le faisait auparavant. C'est maintenant limité

à deux fois par année soit les lundis de mai et de novembre seulement. Ainsi, la prochaine cueillette des monstres est prévue lundi le 4 novembre 2013.



Lac-Mégantic

## Comptes de taxes

Le 3<sup>e</sup> versement des taxes municipales 2013 est dû le 28 septembre 2013.

## Support à Lac-Mégantic

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a contribué au montant de 5000 \$ au Fonds Avenir Lac-Mégantic pour le rétablissement et la

reconstruction de la ville de Lac-Mégantic. Suite aux dommages importants subis par la ville de Lac-Mégantic lors de l'accident ferroviaire.

## Programmes de subvention

*« Ces programmes ont été mis en place depuis quelques années mais nous jugeons important de les rappeler pour les citoyens qui pourraient s'en prévaloir. »*

Par souci environnemental, la municipalité a instauré quelques programmes de subvention permettant aux citoyens d'acquérir ou de remplacer des biens ou des accessoires qui consomment des ressources à protéger.

Ces programmes ont été mis en place depuis quelques années mais nous jugeons important de les rappeler pour les citoyens qui pourraient s'en prévaloir.



### Couche de coton

Dans le but de favoriser l'utilisation de couches de coton plutôt que des couches jetables, la municipalité accorde une subvention pouvant atteindre jusqu'à 200 \$ par enfant pour l'achat de couches de coton. Le montant

est versé sur présentation de la facture.

### Composteur

Pour réduire les quantités de matière résiduelle mises aux vidanges, la municipalité subventionne l'acquisition de composteurs domestiques destinés à transformer les résidus organiques résidentiels en compost. Le montant de la subvention équivaut à 50% du coût d'acquisition du composteur avant les taxes sans excéder 50 \$. Une seule personne par adresse peut bénéficier de la subvention. La demande doit être formulée dans le 20 jours de l'achat et la facture originale doit être produite.

### Toilette à faible débit

Afin de réduire la consommation d'eau potable, la municipi-

palité favorise le remplacement des toilettes dont le réservoir contient plus de 6 litres par un autre modèle à faible consommation. Ainsi, pour les constructions érigées avant le 10 juin 2006, une subvention représentant 50% du coût d'acquisition de la toilette avec réservoir est accordée à ceux qui les remplacent par des toilettes classifiées « toilette à faible consommation d'eau ». Le montant de la subvention ne peut excéder 50 \$ par toilette. Une seule demande peut être faite par bâtiment mais la demande peut concerner le remplacement de plus d'une toilette. Pour obtenir la subvention, un formulaire doit être complété et être accompagné des pièces justificatives.



## Séance du conseil municipal

Des élections municipales sont prévues le 3 novembre 2013. Les membres du conseil municipal ne peuvent plus siéger à partir de la fin de la période des mises en candidatures, soit le 4 octobre

2013 jusqu'à ce que les candidats élus aient été assermentés le 8 novembre 2013. Cette restriction entraîne des chambardements quant aux dates où se tiendront les séances ordinaires du conseil

municipal à l'automne 2013. Celles-ci sont prévues aux dates suivantes :

- **Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 au**
- **Lundi 11 novembre 2013**

*« Les membres du conseil municipal ne peuvent plus siéger à partir de la fin de la période des mises en candidature. »*

## Les élections municipales

La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2-2) uniformise la procédure et les qualifications requises pour poser sa candidature à un poste de maire ou de conseiller et fixe les règles pour exercer son droit de vote à l'occasion d'une élection.

Le texte qui suit explique succinctement les conditions à remplir, les démarches à entreprendre et les pièces justificatives à déposer pour voter ou devenir candidat lors de l'élection municipale du 3 novembre 2013. Pour plus de précisions, vous devez consulter le président d'élection, monsieur Martin Leith, au secrétariat de l'Hôtel de ville, en vous présentant au 33 rue de l'Église ou en téléphonant au (418) 826-2253 poste 121.

### Les conditions requises pour être électeur

Pour avoir le droit de voter, assurez-vous que votre nom est bien inscrit sur la liste électorale. Il s'agit d'une condition essentielle à l'exercice

du droit de vote car seules les personnes inscrites sur la liste électorale de leur municipalité sont admises à voter le jour du scrutin. La loi ne prévoit aucune disposition permettant de suppléer à cette omission en dehors de la période de révision de la liste électorale.

Pour pouvoir être inscrit sur la liste électorale on doit, en date du 1<sup>er</sup> septembre précédant le scrutin, être une personne physique majeure (âgée d'au moins 18 ans), posséder la citoyenneté canadienne et remplir une des deux conditions suivantes :

1. être domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
2. être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1), situé sur le territoire de la municipalité.

### Inscription prioritaire

Lorsqu'une personne possède la qualité d'électeur à plusieurs titres, elle a le droit de voter à un seul titre, selon l'ordre de priorité suivant :

- comme personne domiciliée;
- comme propriétaire unique d'un immeuble;
- comme occupant unique d'une place d'affaires;
- comme copropriétaire indivis d'un immeuble;
- comme cooccupant d'une place d'affaires.

On peut donc être électeur, sans être domicilié sur le territoire de la municipalité.

### Personne domiciliée

Pour l'inscription des personnes domiciliées sur la liste électorale, la municipalité ne procède pas à un recensement. La liste nous parvient directement du Directeur général des élections du Québec.

### Propriétaires non résidents

Les propriétaires non résidents ne sont pas inscrits d'office sur la liste électorale. Ils doivent en faire la demande écrite.

### Copropriétaires indivis - cooccupants

Les copropriétaires indivis d'un immeuble ou les cooccupants d'une place d'affaires doivent désigner l'un d'entre eux au moyen d'une procuration écrite. La personne ainsi désignée à exercer le droit de vote ne doit pas se qualifier à un autre titre venant en priorité.

Dans le cas des copropriétaires, la procuration doit être signée par la majorité des copropriétaires. Lorsque deux personnes possèdent un immeuble, les deux doivent signer la procuration pour qu'elle soit valide. Une seule signature ne suffit pas, même pour désigner l'autre copropriétaire.

## Les élections municipales (suite)

### Formulaire d'inscription

En plus des avis qu'elle affiche, la municipalité adresse une lettre d'information avisant tous les propriétaires uniques, copropriétaires, occupants et cooccupants qui ne se sont pas déjà inscrits sur la liste électorale lors d'une élection ou d'un référendum antérieur, de l'obligation qu'ils ont de s'inscrire pour pouvoir voter. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la municipalité [www.saintferreollesneiges.qc.ca](http://www.saintferreollesneiges.qc.ca) sous l'onglet Élections municipales 2013. Si vous n'avez pas l'internet, vous pouvez demander le formulaire en communiquant au 418 826-2253 poste 11.

### La révision de la liste électorale

La révision de la liste électorale est l'ultime opération avant la mise en vigueur de la liste. Les électeurs ont un rôle important à jouer durant cette période en vérifiant l'exactitude des inscriptions. S'il y a une élection, au plus tard le 17 octobre 2013, un avis sera transmis à chaque personne inscrite pour vérification et un avis indiquant l'absence d'inscription sera transmis à chaque adresse.

Les demandes de modifications devront être déposées devant la commission de révision.

### Modifications possibles

Il peut s'agir :

- d'une demande d'inscription du nom d'une personne qui n'apparaît pas sur la liste électorale;
- d'une demande de radiation du nom d'une personne qui ne devrait pas y être;
- d'une demande de correction en cas d'erreur.

Les personnes pouvant faire de telles demandes sont l'électeur concerné, le conjoint ou un parent de celui-ci. Toutefois, tout électeur peut aussi déposer une demande de radiation à l'égard d'un autre électeur inscrit dans la même section de vote que lui, s'il a une connaissance personnelle des faits justifiant sa demande.

### LES CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE CANDIDATS

#### L'électeur domicilié

Toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale à titre de personne domiciliée peut présenter sa candidature à un poste de maire ou de conseiller.

#### Domicile

Une personne est considérée avoir son domicile sur le territoire de la municipalité

lorsqu'elle y a sa principale demeure.

#### L'électeur non-domicilié

Toute personne non domiciliée qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale, à titre de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'une place d'affaires, peut aussi présenter sa candidature pourvu qu'elle réside, de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois, le 1<sup>er</sup> septembre 2013.

#### Résidence

Pour établir une résidence, il n'est pas nécessaire qu'une personne habite un endroit d'une façon continue. L'habitation peut être occasionnelle. (Ex.: une résidence secondaire.)

#### Déclaration de candidature

Toute candidature doit être appuyée d'une déclaration écrite qu'il faut produire au bureau du président d'élection à compter du 20 septembre 2013 jusqu'au 4 octobre 2013, 16 heures 30. Aucun dépôt ou caution n'est exigé.

Cette déclaration doit préciser les nom et prénom du candidat ainsi que l'adresse qui le rend éligible. La date de naissance et l'identification du poste désiré doivent également apparaître dans la déclaration. Le candidat doit confirmer sous serment son éligibilité et signer la déclaration.

#### Autres éléments requis

- une pièce d'identité sur laquelle apparaît le nom et la date de naissance du candidat (ex. : passeport, permis de conduire, carte d'assurance-maladie);



## Les élections municipales (suite)

- Cinq (5) signatures d'appui ainsi que l'adresse des signataires;

- Dans le cas où la personne ne recueille pas elle-même les signatures d'appui, elle doit désigner dans sa déclaration quelqu'un d'autre chargé de l'opération;

- Une déclaration de la personne qui a effectivement recueilli les signatures d'appui attestant qu'elle connaît les signataires, qu'ils ont apposé leur signature en sa présence et qu'ils sont des électeurs de la municipalité.

### Acceptation et retrait des candidatures

Lors du dépôt d'une candidature, le président d'élection doit vérifier si la déclaration est complète et accompagnée de tous les documents exigés par la loi. Dans l'affirmative, le président d'élection accepte la candidature et remet un accusé de réception qui confirme la candidature.

Un candidat qui veut retirer sa candidature peut le faire en tout temps avant la fin du scrutin, en transmettant au président d'élection un écrit portant sa signature.

### Le scrutin

Pour les électeurs domiciliés. Le vote, s'il y a lieu, se tiendra le 3 novembre 2013 de 10 à 20 heures au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1, au

3455 avenue Royale. Il est possible à toute personne de voter une semaine avant, lors de la tenue du vote par anticipation qui a lieu le 27 octobre 2013 de 12 heures à 20 heures également au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1. On vote pour le candidat de son choix à l'aide d'un bulletin fourni sur place.

### Pour les propriétaires non résidents qui en auront fait la demande écrite.

Une trousse d'élection sera transmise à toutes les personnes non domiciliées inscrites sur la liste électorale qui en aura fait la demande avant le 23 octobre 2013.

La trousse contiendra les documents suivants :

1. Un bulletin de vote pour le poste de maire et un bulletin de vote pour le poste de conseiller du district, s'il y a lieu
2. Une enveloppe de vote secret pour le ou les bulletins de vote rempli(s)
3. Un formulaire Déclaration de l'électeur
4. Une enveloppe retour jaune

L'électeur devra signer la déclaration, joindre une photocopie d'une pièce d'identité portant photo et signature et insérer le tout dans l'enveloppe de retour avec la petite enveloppe blanche cachetée contenant les bulletins de vote complétés. Les bulle-

tins devront être postés le plus tôt possible, pour être reçus à l'Hôtel de ville, au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2013. Il sera également possible de venir porter l'enveloppe contenant les bulletins de vote, à l'Hôtel de ville, sur les heures normales de bureau. Vendredi le 1<sup>er</sup> novembre 2013, le secrétariat de l'Hôtel de ville sera ouvert jusqu'à 16 heures 30 pour ceux qui viendront porter leur enveloppe de votation.

Après 16 heures 30, le 1<sup>er</sup> novembre 2013, aucune enveloppe ne sera acceptée. Les électeurs devront alors se présenter au bureau de scrutin le 3 novembre 2013 pour voter suivant le mode traditionnel.

### Pièces d'identité

Pour exercer son droit de vote l'électeur doit établir son identité en présentant l'un des documents suivants :

- le permis de conduire ou le permis probatoire délivré par la SAAQ
- la carte d'assurance-maladie délivrée par la RAMQ
- le passeport canadien
- un certificat de statut d'Indien
- une carte d'identité des Forces armées canadiennes

Pour ceux qui votent par la poste, une photocopie de l'une de ces pièces d'identité doit être jointe à l'envoi.

### Calendrier électoral 2013

- **Du 18 septembre au 4 octobre 2013** : Confection de la liste électorale

- **Du 20 septembre au 4 octobre 2013** : Réception des déclarations de candidatures

- **Le 29 septembre 2013** :

Dernier jour pour les propriétaires uniques et les occupants uniques pour transmettre un écrit signé demandant leur inscription sur la liste électorale.

Dernier jour pour les copropriétaires et les cooccupants pour transmettre une procuration afin de désigner une personne à être inscrite sur la liste électorale.

- **Le 4 octobre 2013** : Proclamation des candidats élus sans opposition.

- **Du 12 au 22 octobre 2013** : Période des travaux de la commission de révision si nécessaire.

- **Le 22 octobre 2013** : Dernier jour pour recevoir une demande de voter par la poste.

- **Du 24 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2013** : Réception des bulletins de vote par la poste.

- **Le 25 octobre 2013** : Entrée en vigueur de la liste électorale.

- **Le 27 octobre 2013** : Vote par anticipation de 12 heures à 20 heures au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

- **Le 3 novembre 2013** : Jour du scrutin de 10 heures à 20 heures au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1.

## 21<sup>e</sup> ÉDITION DU FESTIVAL DES POMPIERS DE CHARLEVOIX Un succès sur toute la ligne !

**L**a 21<sup>e</sup> édition du Festival des pompiers de Charlevoix s'est déroulée durant la fin de semaine du 9 au 11 août dernier. Les quatorze (14) brigades provenant de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix se sont livrées à une série de jeux amicaux.

Cet événement, qui se déroulait sur le terrain de balle de notre municipalité, a attiré plus de 1 500 visiteurs. L'énorme succès qu'a connu ce festival est dû en grande partie à l'implication des pompiers de notre brigade ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps.

Du côté des jeux, c'est la brigade de Château-Richer qui a remporté les grands honneurs. La 2<sup>e</sup> place est allée à celle de Saint-Hilarion La brigade de Saint-Aimé-des-Lacs a terminé en 3<sup>e</sup> position.

L'an prochain, les festivités se déplaceront vers la municipalité de Saint-Urbain pour la réalisation de la 22<sup>e</sup> édition.

En terminant, vos pompiers ainsi que les brigades participantes tiennent à remercier la population de Saint-Ferréol-les-Neiges pour son accueil et sa participation.



Photo : Jean-Manuel Téotonio, Journal L'Autre Voix



Photo : Jean-Manuel Téotonio, Journal L'Autre Voix





## Élaboration de la démarche *Municipalité Amie des Aînés* de la politique familiale et son plan d'action

**C**ette rubrique s'inscrit dans la foulée du premier « Plan d'action de la politique familiale » que la municipalité s'est donnée en 2009, plan dont je vous ai parlé à quelques reprises dans les éditions antérieures du journal *Le Sommet*. À quelques occasions, le comité de la famille vous a informés des actions réalisées.

Je suis fier d'annoncer le lancement de ce processus (deuxième plan d'action) qui vise à donner à Saint-Ferréol-les-Neiges une nouvelle politique familiale à laquelle s'ajoute la démarche Municipalité Amie Des Aînés (MADA). La politique familiale actuellement en vigueur nous a permis d'atteindre la majorité des objectifs fixés au cours des trois dernières années, mais il devenait essentiel d'adapter et d'actualiser notre vision de la famille à la réalité d'aujourd'hui et d'y ajouter les aînés.

Nous en sommes donc rendus à l'actualisation de notre premier plan d'action qui conduira à un deuxième plan d'action. Mais pour y arriver, les élus doivent connaître vos besoins, préoccupations et attentes, et cela autant de la part des familles que des aînés, sans quoi l'élaboration de notre deuxième plan d'action ne serait certes pas le reflet de la réalité des familles et des aînés.

Tous reconnaissent l'im-

portance de la qualité de vie comme facteur de développement du territoire. D'ailleurs, notre caractère champêtre, dû en grande partie à la ruralité, un heureux héritage dans le développement de notre municipalité, y contribue adéquatement. C'est à la fois ce qui fait que les citoyens souhaitent y rester ou s'y installer. La qualité de vie, c'est un ensemble d'éléments qui rendent la vie plus agréable. Rien de mieux qu'une politique familiale et une démarche Municipalité Amie Des Aînés comme enjeu, surtout lorsqu'elles émanent des citoyens.

Investir dans les actions famille et aînés est une décision gagnante. La famille est la première communauté à laquelle nous appartenons, d'où l'importance de la soutenir car elle est la cellule de base qui contribue à la construction des citoyens de demain. Je ne vous apprends rien en mentionnant que les parents doivent composer avec plusieurs responsabilités. Voilà pourquoi ils doivent compter sur l'aide et le soutien de leur municipalité pour réussir ce grand défi d'être parent compétent.

Améliorer la qualité de vie des familles et des aînés, voilà notre MISSION.

À cet effet, la municipalité s'est donnée une mission et des orientations stratégiques. « Les familles au cœur de l'action municipale », et cela



Le comité de la famille réuni à l'occasion de la Fête de la famille. De gauche à droite, à l'avant : Jacques Gourmelen, Martin Pouliot, Marcelle Rioux, Maude Côté-Ferland. De gauche à droite, à l'arrière : Mathieu Pulfer, Pierre Lortie, Germain Tremblay, Ghislaine L. Lortie, Bryan Bernier.

en relation directe avec notre mission :

« Une municipalité orientée vers la famille et reconnue pour la qualité de ses services »

Ce questionnaire va nous permettre d'établir les lignes directrices, en fonction desquelles, les responsables publics devraient orienter leurs actions afin qu'elles soient solidaires, cohérentes et convergentes.

Il a pour objectif de dresser le portrait le plus fidèle de la municipalité vis-à-vis des attentes des citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges. Nous comptons sur votre entière collaboration.

Je suis assuré que vous aurez

autant de plaisir à répondre à ce questionnaire que ceux qui l'ont élaboré, que je remercie d'ailleurs pour leur disponibilité et leur implication dans la présente démarche.

Sur ce, je vous remercie de l'intérêt et de l'attention que vous apporterez à le remplir. C'est ainsi que vous deviendrez peut-être des agents de transformation de votre milieu dans le processus d'élaboration de notre politique familiale incluant la démarche Municipalité Amie Des Aînés (MADA).

Bonne réflexion et au plaisir de lire vos réponses.

*Germain Tremblay*, maire



## 1. Plumobile explique au gouvernement du Québec les besoins particuliers en transport des MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans

Par **Marc-André Avoine**, coordonnateur au transport PLUMobile / CLD de la Côte-de-Beaupré

Beaupré, le 21 juin 2013 - Les MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans, qui ont développé une offre de transport collectif conjointe sous la bannière PLUMobile, déposent au ministère des Transports du Québec (MTQ) un argumentaire portant sur le financement du transport collectif. Cette action répond à la démarche de consultation du MTQ relativement à l'élaboration de la Politique québécoise de mobilité durable.

Dans le cadre de cette consultation, le MTQ a défini trois types de MRC rurales, dont les MRC péri-métropolitaines. Les MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans correspondent à ce type de MRC. Celles-ci sont situées en périphérie immédiate des villes de Montréal et de Québec. Le MTQ reconnaît ainsi que ces MRC péri-métropolitaines évoluent dans un contexte particulier se distinguant des autres MRC rurales du Québec.

La MRC de La Côte-de-Beaupré démontre une forte volonté à se développer de

façon durable. À cet égard, une démarche de planification stratégique de développement durable a été réalisée au cours de la période 2011-2013. Les éléments reliés aux enjeux du transport collectif découlant de cette planification prendront effet lors de la mise en vigueur du schéma d'aménagement de la MRC prévu pour l'automne 2013. Cette volonté de développer le territoire de manière durable implique un accroissement important de l'offre de service en transport collectif. Toutefois, les leviers financiers dont la MRC dispose actuellement ne permettent pas de dégager les sommes suffisantes pour mettre en oeuvre cet ajout de service.

La MRC de L'Île-d'Orléans a aussi une volonté de se connecter efficacement avec la ville de Québec afin d'offrir à ses citoyens une alternative pratique à l'automobile.

Le Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional offre actuellement une contribution plafonnée à 100 000 \$ par année pour l'essentiel des MRC du Québec, peu importe l'envergure des services nécessaires pour répondre aux besoins de la population. Jusqu'à maintenant, les municipalités locales

ont assumé une importante part des coûts relatifs à l'accroissement de l'offre, mais il sera impossible de soutenir la cadence encore longtemps. L'aide gouvernementale est nettement insuffisante pour permettre aux MRC péri-métropolitaines d'assurer la mise en place d'une offre raisonnable constituant une alternative efficace à l'automobile pour leurs citoyens. Nous estimons que les MRC péri-métropolitaines doivent bénéficier d'une aide financière accrue.

Au cours des années 80, le gouvernement du Québec a d'ailleurs fait face à une situation similaire lorsque les MRC péri-métropolitaines de Montréal ont vécu la même problématique. Des programmes de financement spécifiques, adaptés à la réalité des besoins des territoires péri-métropolitains montréalais ont alors été mis en place.

Nous demandons donc au ministre des Transports du Québec, M. Sylvain Gaudreault, de considérer la réalité spécifique des MRC péri-métropolitaines de la région de Québec et d'y prévoir des modalités particulières dans la nouvelle Politique québécoise de mobilité durable dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2014.

« Nous estimons que les MRC péri-métropolitaines doivent bénéficier d'une aide financière accrue. »

- Marc-André Avoine, coordonnateur au transport PLUMobile / CLD de la Côte-de-Beaupré



## Points d'information de la municipalité

### 2. La Caravane

Par **Germain Tremblay**, maire

Le 9 juillet dernier, j'assistais au centre Sainte-Anne à un point de presse de La Caravane qui s'est déroulée dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Plus de 240 jeunes de camps de jour et de terrains de jeux entre 4 et 8 ans ont participé à différentes activités physiques pour le plaisir de bouger.

Rappelons que les objectifs de La Caravane sont d'inciter les jeunes à une activité physique, de faire connaître différentes disciplines, les organisations et les infrastructures sportives de la MRC de La Côte-de-Beaupré, de favoriser la participation aux activités physiques chez les jeunes et de viser l'offre gratuite des activités.

Sainte-Anne-de-Beaupré bénéficie d'infrastructures spor-

tives qui peuvent faire l'envie de bien des municipalités et, qui plus est, se localisent en bordure du majestueux Saint-Laurent.

J'ai été vraiment étonné par leur enthousiasme et leur participation aux activités physiques qui leur étaient proposées. Les jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges ont participé aux activités.

Félicitation à tous ces jeunes pour leur participation.

*« Félicitations à tous ces jeunes pour leur participation. »*

*- Germain Tremblay, maire*

### 3. CHRONIQUE « MATIÈRES RÉSIDUELLES » – 2013 : l'année des matières recyclables

Par **Cathy Dubé**, Conseillère en gestion des matières résiduelles, MRC de La Côte-de-Beaupré

En 2013, toutes les municipalités du Québec verront leurs dépenses de collecte des matières recyclables leur être presque entièrement remboursées. Évidemment, des conditions doivent être respectées, notamment, une participation importante des citoyens, la préservation de la qualité des matières recyclables et l'admissibilité des dépenses au Programme.

Qui remboursent les municipalités ? Dans ce cas de figure, la Loi sur la qualité de l'environnement applique le principe de « pollueur-payeur ». En effet, la Loi responsabilise les entreprises quant à la fin de la vie utile des produits, qu'ils mettent en marché et

#### Saviez-vous que...

Cette année, la MRC s'implique pour améliorer la gestion interne des matières recyclables dans les écoles du territoire. Ainsi, un programme de récupération sera implanté dans les écoles volontaires afin que les élèves et le personnel puissent, en toutes occasions, récupérer l'ensemble des matières recyclables.

leur exige qu'ils compensent les frais encourus par les municipalités pour récupérer leurs produits. C'est ce qu'on appelle le Programme de compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles. Éco Entreprises Québec et Recyc-Média sont les organismes en charge de collecter auprès de l'industrie de l'emballage et de l'imprimerie, les montants nécessaires au remboursement des municipalités.

De plus, en 2013, tous les papiers et cartons recyclables seront bannis des lieux d'élimination de matières résiduelles dans tout le Québec (sites d'enfouissement, incinération, etc.). Il semblerait que les propriétaires de ces sites seront responsables d'appliquer la réglementation qui en découlera et de refuser l'accès ai site des camions chargés de l'une ou l'autre des matières bannies.





## 3. 2013 : l'année des matières recyclables (suite)

Comment s'organise la MRC de La Côte de Beaupré ?

Depuis l'implantation du service de collecte des matières recyclables par la MRC, la participation au service est OBLIGATOIRE pour TOUS. En 2012, les modifications apportées au service de collecte des matières recyclables ont rendu admissible au Programme plus de 90% des dépenses. Ainsi, non seulement les coûts du contrat de collecte sont passés de 127 \$ à 82 \$ par tonne collectée, mais le remboursement des coûts par le Programme de compensation vient de réduire la facture des municipalités à environ 15 \$ par tonne collectée (soit, moins de 4 \$ par logement). Qui plus est, en 2012, déposer des matières recyclables aux ordures ménagères coûtait en moyenne 187 \$ par tonne collectée sur le territoire.

*« Qui plus est, en 2012, déposer des matières recyclables aux ordures ménagères coûtait en moyenne 187 \$ par tonne collectée sur le territoire. »*

Dans un tel contexte, les citoyens de la Côte-de-Beaupré peuvent s'attendre à ce que les municipalités modifient éventuellement leur réglementation afin d'interdire les matières recyclables dans les ordures ménagères.

### Saviez-vous que...

Mieux gérer les matières résiduelles c'est aussi soutenir une partie de l'économie du Québec ? En 2008, le marché des matières recyclables représentait plus de 400 milliards de dollars et 12 500 emplois. Également, des études ont démontré que la valeur économique des bénéfices environnementaux\* qu'apporte l'industrie de la récupération et de la mise en valeur s'élève à 780 millions de dollars, soit plus de 250 dollars par tonne métrique.\*

\*Cette valeur économique a pu être évaluée grâce aux analyses de cycle de vie (ACV) utilisées pour évaluer systématiquement les impacts environnementaux d'un produit, d'un service ou d'un procédé. Dans l'analyse, sept catégories d'impacts sont prises en compte et appliquées aussi bien à la santé publique, à l'environnement qu'aux écosystèmes, puis une valeur financière est établie pour les dommages causés.

### Références :

MDDEFP (2013) Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles : [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=//Q\\_2/Q2R10.htm](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=//Q_2/Q2R10.htm).

RECYC-QUÉBEC (2011) Les bénéfices économiques de la récupération et de la mise en valeur des matières résiduelles au Québec : Fiches informatives : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/Fiche-benefices-econom.pdf>.

### Des questions ?

N'hésitez pas à contacter Cathy Dubé :  
418 824-3444 ou  
cathydube@mrccotedebeaupre.qc.ca ou  
visitez notre site internet au  
[www.mrccotedebeaupre.com](http://www.mrccotedebeaupre.com).



## Points d'information de la municipalité

### 4. Festival des pompiers de Charlevoix

Les 9, 10 et 11 août, la municipalité était l'hôte de la 22<sup>ème</sup> édition du festival des Pompiers de Charlevoix. Quatorze brigades étaient sur place pour participer à des jeux amicaux.

La municipalité est fière d'avoir été retenue pour cet événement. Rappelons qu'en

2004, notre municipalité était l'hôte de la 12<sup>ème</sup> édition du festival.

Félicitations à toutes les personnes qui sont responsables de la réussite de cet événement, pompiers, employés municipaux, bénévoles, etc. Organiser un tel festival nécessite des mois de prépara-

tion et toute une logistique. Sans votre implication, organiser une activité de cette ampleur est une mission impossible.

Merci également à tous les commanditaires pour leur soutien financier.

*« Félicitations à toutes les personnes qui sont responsables de la réussite de cet événement. »*



Photos : Jean-Manuel Téotonio, Journal L'Autre Voix

### 5. Congrès de la Fédération québécoise des municipalités

Par **Germain Tremblay**, maire

C'est sous le thème mobilisateur Le gouvernement en action que se tiendront les 72<sup>es</sup> Assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), les 26, 27 et 28 septembre prochains.

Le plus grand rassemblement municipal au Québec aura lieu cette année à un moment charnière, alors que nos milieux sont confrontés à des défis de taille. Pacte fiscal, Loi-cadre sur la décentralisation, politique nationale de la rura-

lité : ce sont bien là des défis de gouvernement qu'il nous faudra relever ! Nos municipalités sont au cœur de l'action et c'est au Congrès de la FQM, lieu de débats et d'échanges par excellence, que ça se passe !



**FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS**

**L**e 8 juillet 2013, le rapport financier 2012 ainsi que le rapport du vérificateur, Richard Bédard CPA Inc., ont été déposés lors de la séance ordi-

naire du conseil municipal.

Ce rapport financier est consolidé. Il inclut les données financières des organismes sur lesquels la municipalité

exerce un contrôle. Ceux-ci sont la Régie Intermunicipale de l'Aréna Côte-de-Beaupré, l'usine d'épuration de Beaupré et la Corporation du Site des Sept-Chutes.

Nous vous présentons, ci-dessous, le sommaire d'information financière extrait du rapport financier déposé au conseil et attesté par le secrétaire-trésorier.

## Bilan 2012

### Sommaire de la situation financière consolidée au 31 décembre 2012

		2011	2012	2012	2011
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Débiteurs	1	1 065 207	1 214 888	2 374 492	2 414 899
Autres	2	2 364 181	2 103 498	2 178 193	2 433 566
	3	3 429 388	3 318 386	4 552 685	4 848 465
<b>PASSIFS</b>					
Dette à long terme	4	10 882 850	10 621 760	11 946 991	12 417 760
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5				
Autres	6	829 451	2 337 286	2 405 371	885 235
	7	11 712 301	12 959 046	14 352 362	13 302 995
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS ( DETTE NETTE )</b>	<b>8</b>	<b>(8 282 913)</b>	<b>(9 640 660)</b>	<b>(9 799 677)</b>	<b>(8 454 530)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations	9	19 964 680	21 762 663	23 465 849	21 725 270
Autres	10	37 911	48 028	66 745	59 797
	11	20 002 591	21 810 691	23 532 594	21 785 067
<b>EXCÉDENT ( DÉFICIT ) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	761 915	652 342	1 837 273	685 094
Excédent de fonctionnement affecté,					
réserves financières et fonds réservés	13	409 733	392 741	392 741	414 357
Montant à pourvoir dans le futur	14			0	
Financement des investissements en cours	15	(319 873)	(1 650 000)	(1 650 000)	(319 873)
Investissement net dans les éléments à long terme	16	10 867 903	12 774 948	13 152 903	12 550 959
	17	11 719 678	12 170 031	13 732 917	13 330 537



## Surplus accumulé non affecté

Les résultats financiers de 2010 et 2011 ont permis à la municipalité de connaître un surplus accumulé non affecté totalisant la somme de 761 915 \$. Par contre, un déficit de 109 573 \$ a ramené l'excédent accumulé à 652 342 \$ et représente 11.38 % des revenus.

### 652 342\$ DE SURPLUS DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

Administration municipale	2012	2011	2010
<b>Surplus de fonctionnement non affecté au début</b>	<b>761 915 \$</b>	<b>486 297 \$</b>	<b>236 164 \$</b>
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	(109 573)	300 912	327 062
Affectation de l'année		(25 294)	76 929
<b>Surplus de fonctionnement non affecté à la fin</b>	<b>652 342 \$</b>	<b>761 915 \$</b>	<b>486 297 \$</b>

## Endettement 2012

**E**n 2012, le service de la dette a diminué de 2,4%, ce qui représente une diminution de 261 090 \$ par rapport à 2011. La dette nette qui représente les engage-

ments financiers à long terme de la municipalité, on augmenté de 600 000 \$.

L'endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU (richesse foncière uniformisée) a

diminué considérablement par rapport à l'année 2011 (2.37 \$ à 2.05 \$). Deux facteurs ont contribué à l'amélioration; la diminution de la dette et la richesse foncière uniformisée qui s'est

accrue substantiellement, soit 58 679 001 \$. Selon le MAMROT, le taux en 2012 est de 1.81 \$ pour les municipalités de 2 000 à 9 999 habitants. Tandis que la moyenne québécoise se situe à 2.39 \$.

## Projection de la dette nette au 31 décembre 2012

	2012	2011	2010
<b>Dette nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>12 417 760</b>	<b>13 120 455</b>	<b>10 840 283</b>
Moins part de la dette des organismes contrôlés:			
Corporation du Site des Sept-Chutes Inc.	(58 250)	(71 964)	(1 831 793)
Régie Intermunicipale de l'aréna de la Côte-de-Beaupré	(71 447)	(77 534)	
Station d'épuration de Beaupré	(1 195 534)	(1 385 412)	
<b>Total</b>	<b>(1 325 231)</b>	<b>(1 534 910)</b>	<b>(1 831 793)</b>
<b>Dette nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>11 092 529</b>	<b>11 585 545</b>	<b>9 008 490</b>
Endettement de l'année	600 000	300 000	3 079 260
Remboursement de l'année	(1 070 769)	(1 002 695)	(992 200)
Variation de l'année	(470 769)	(702 695)	2 087 060
<b>Endettement nette à long terme de l'administration municipale</b>	<b>10 621 760</b>	<b>10 882 850</b>	<b>11 095 550</b>
Valeur de la richesse foncière uniformisée	518 720 556	460 041 555	394 928 869
Endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée <sup>1</sup>	2,05	2,37	2,81

<sup>1</sup> Données sur la richesse foncière uniformisée sont du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)

*« Le recours à l'endettement doit être fait avec circonspection, puisqu'il constitue un emprunt sur la fiscalité des générations futures des contribuables et limite d'autant la marge de manœuvre des futurs élus et gestionnaires municipaux. »*

*- Martin Leith,  
secrétaire-trésorier*

## Gestion de la dette

Par **Martin Leith**, secrétaire – trésorier

**L**es citoyens sont préoccupés par le niveau de la dette actuelle de la municipalité et c'est dans cette optique que le conseil municipal et tous les gestionnaires de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges doivent, à titre d'administrateurs publics, accorder une importance primordiale à la gestion financière de la municipalité. En ce sens, la mise en place d'une politique de gestion de la dette s'inscrit dans cette pratique afin d'assurer le maintien de l'endettement à un niveau permettant à la fois de respecter la capacité de payer des contribuables et de maintenir la capacité de la municipalité à offrir des services de qualité à ses citoyens et citoyennes.

Le recours à l'endettement doit être fait avec circonspection, puisqu'il constitue un emprunt sur la fiscalité des générations futures des contribuables et limite d'autant la marge de manœuvre des futurs élus et gestionnaires municipaux.

L'objectif de la municipalité de se doter d'une politique de gestion de la dette, va donner un outil additionnel dans l'élaboration du budget annuel, du plan triennal d'immobilisations et de tout projet d'investissement.



Voici les objectifs visés de la gestion de la dette :

- 1) Maintenir l'endettement municipal à un niveau acceptable afin de limiter sa vulnérabilité relativement à d'éventuelles variations du taux préférentiel et d'être en mesure de faire face à un bris majeur imprévu de ses infrastructures et disposer d'une marge de manœuvre permettant de saisir les opportunités qui pourraient se présenter;
- 2) Maintenir un équilibre entre la charge fiscale et les services offerts à la génération actuelle et l'impact pour les générations futures (équité intergénérationnelle);
- 3) Assurer la pérennité des actifs de la municipalité et préserver son patrimoine;
- 4) Exercer une veille constante relativement à l'évolution de l'endettement de la municipalité, tant de façon rétroactive que prospective,

en vue d'en assurer une saine gestion et de mieux prévoir les impacts à moyen et long terme sur son service de la dette et sur sa fiscalité des années futures.

Pour atteindre les objectifs fixés par la politique de gestion de la dette, la municipalité devra se doter de pratiques de gestion pour entre autres, établir des références permettant de mesurer le niveau d'endettement de la municipalité. Et d'autre part, d'établir des règles et des stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt. En d'autres mots, maintenir un équilibre constant entre les immobilisations financées à long terme et la durée des services offerts à partir de ces mêmes investissements.

Gérer la dette avec prudence implique des règles, moyens de pratique de la gestion de la dette permettant d'y parvenir et ceux-ci seront élaborés dans une politique qui sera disponible sous peu.



## Résultats du concours Village en fleurs 2013

Par le comité d'embellissement paysager

**D**ans le cadre du concours Village en fleurs 2013, les personnes gagnantes ont été déterminées par l'équipe des juges bénévoles composée, cette année, des membres non élus du Comité d'embellissement paysager. Ce concours est destiné à motiver la collectivité à l'amélioration de l'effet visuel des aires de circulation par l'aménagement paysager. Les aménagements sont jugés pour les façades, selon une grille d'évaluation calquée sur des critères établis dans le programme Fleurons du Québec. De plus, un prix d'excellence est attribué pour un aménagement d'envergure.

Les catégories sont divisées afin de considérer les petits espaces tels que les balcons ainsi que les plus grands espaces qui présentent de plus grandes possibilités.

Cette année, les prix seront décernés à l'occasion d'une soirée conférence le jeudi 19 septembre 2013 à 19 h 30, qui se déroulera à l'hôtel de ville.

### VOICI LES GAGNANTS 2013 :

#### Dans la catégorie plates-bandes en façade :

1- Monsieur Marcel R. Boulay (66 rue du Boisé)



Madame Danielle Berger et monsieur Gilles Lanouette ont remporté les honneurs de la catégorie « intégration végétale des murets » pour leur aménagement situé au 66 rue du Boisé.

2- Madame Julie Voyer (125 rue des Hirondelles)

#### Dans la catégorie boîtes à fleurs ou autres plantes en pot :

1- Madame Marie Claudette Michèle Lafleur et monsieur Gordon William King (31 rue Fourchue)

2- Madame Elisabeth Lambrecht et monsieur Michel Piroux (4771 avenue Royale)

#### Dans la catégorie intégration végétale des murets :

Madame Danielle Berger et monsieur Gilles Lanouette (57 rue de la Col-line)

#### Le prix d'excellence :

Madame Hélène Painchaud (154 rue du Marais)

#### Dans la catégorie commerces et services :

Pour sa participation à l'effort collectif d'embellissement : Station Service du Faubourg (1938 boulevard Les Neiges)

Félicitations à ces gagnants et à toutes les personnes qui par leur contribution embellissent l'environnement visuel de notre municipalité.

Comité d'embellissement paysager



St-Ferréol-les-Neiges



Comité d'embellissement paysager



St-Ferréol-les-Neiges

## Résultats du concours Village en fleurs 2013 (suite)



Madame Marie Claudette Michèle Lafleur et monsieur Gordon William King ont remporté les honneurs de la catégorie « boîtes à fleurs ou autres plantes en pot » pour leur aménagement situé au 31 rue Fourchue.



Madame Julie Voyer a pris le deuxième rang de la catégorie « plates-bandes en façade » pour leur aménagement situé au 125 rue des Hirondelles



La Sation Service du Faubourg a remporté les honneurs de la catégorie « commerces et services ».



Madame Elisabeth Lambrecht et monsieur Michel Piraux ont pris le deuxième rang de la catégorie « boîtes à fleurs ou autres plantes en pot » pour leur aménagement situé au 4771 avenue Royale.



La famille au coeur de la *nature*

Le maire de Saint-Ferréol-les-Neiges, monsieur Germain Tremblay a été nommé sur le **conseil d'administration du CLD de la Côte de Beaupré**.

Un contrat de 58 188,85 \$ (taxes incluses) a été octroyé à Construction et Rénovation M Dubeau pour l'**aménagement des locaux de la Cour municipale de la MRC**. Une invitation avait été faite auprès d'entrepreneurs de la Côte de Beaupré et quatre ont déposé des soumissions dont le prix varie de 58 188,85 \$ à 76 343,40 \$.

Compte tenu de l'augmentation des coûts afférents aux services de la Sûreté du Québec et du fait que la desserte policière offerte sur le territoire de la MRC est souvent à son minimum, une demande a été adressée à la Sûreté du Québec de réajuster une **étude de faisabilité pour la mise en commun de ressources policières de la MRC avec celles des MRC avoisinantes** afin de voir si un regroupement permettrait des économies et un accroissement du service.

Des demandes sont effectuées auprès du ministère de la Sécurité Publique dans le but d'offrir une **protection de sécurité incendie et de désincarcération au Parc Éolien de la Seigneurie de Beaupré**.

À la séance extraordinaire du 15 mai 2013, le conseil de la MRC a adopté le projet de modification de son **Schéma d'aménagement** pour faire la concordance avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec.

Les **résultats des états financiers 2012** sont les suivants :

#1 Pour la MRC			
Partie I	Adm. Générale, aménagement, développement économique, etc	Surplus de	322 265,27 \$
Partie II	Service d'évaluation	Surplus de	21 365,51 \$
Partie III	Internet Haute Vitesse	Déficit de	(5 161,67 \$)
Partie IV	Vente pour taxes	Surplus de	183,62 \$
<b>TOTAL</b>		<b>Surplus de</b>	<b>338 652,73 \$</b>
#2 Pour les Territoires non organisés (TNO)			
Partie I	Fonds généraux	Surplus de	94 663,97 \$
Partie II	Carrières & sablières	Déficit de	(29 329,78 \$)
Partie III	Parc éolien	Déficit de	(6 006,76 \$)
<b>TOTAL</b>		<b>Surplus de</b>	<b>59 297,43 \$</b>
#3 Fonds Technicien prévention incendie (TPI)			
		Déficit de	(26 975,88 \$)

**La Cour municipale a dégagé un surplus de 24 226,22 \$** au cours de l'exercice 2012. Ce montant a été redistribué aux municipalités participantes. Pour la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, la ristourne a été de 1 637,69 \$.

En plus des municipalités composant les MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans, **la Cour municipale régionale de la MRC de La Côte-de-Beaupré desservira dorénavant les municipalités de Charlevoix**. Pour les causes provenant de ces municipalités, la cour siègera à Baie-Saint-Paul.

Suite au bilan provisoire positif de **l'entente spécifique intervenue sur la mise en valeur et la protection des paysages** qui a été conclue et mise en œuvre à compter d'avril 2008, le conseil de la MRC a décidé de renouveler l'entente pour une durée de trois ans. Un montant de 15 000 \$ a été affecté à cette entente, à raison de 5 000 \$ par année.

## AUTOMNE-HIVER 2013

### Mot du directeur des loisirs

**B**onjour chers citoyens, Voici la programmation loisirs pour les sessions d'automne 2013 et d'hiver 2014. Vous y trouverez l'ensemble des activités offertes par le Service des loisirs de la municipalité ainsi que par nos différents organismes partenaires.

Au fil des années, la diversité et le nombre d'activités offertes aux différentes clientèles

ont augmenté de façon très importante. Ceci est lié directement aux demandes reçues provenant de la population et aux différentes ressources disponibles à donner de leur temps pour l'organisation et la réalisation de ces activités.

À l'hiver 2013, plus de 200 personnes se sont inscrites aux différentes activités offertes par le Service des loisirs et

ses organismes partenaires. Au cours des prochaines années, nous travaillerons à améliorer les infrastructures et équipements actuels afin d'offrir à notre clientèle une meilleure qualité d'expérience et une plus grande diversité de notre offre actuelle.

Vous avez des idées, des commentaires, n'hésitez pas à

venir me rencontrer afin que l'on puisse en discuter.

Loisirement vôtre,

Martin Pouliot,  
directeur des loisirs

418-826-2253, poste 113

loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

### Renseignements généraux

#### 1. NON-RÉSIDENTS :

Les résidents des autres municipalités seront admis moyennant une majoration de 15 % du coût.

#### 2. RÉDUCTION :

Une réduction sera accordée au prorata du nombre de cours si l'activité est commencée au moment de l'inscription. Une réduction maximale de 20 % sera accordée.

#### 3. DEMANDE DE REMBOURSEMENT :

Les seules causes de remboursement d'une inscription sont la maladie, le déménagement à l'extérieur de la municipalité (une preuve justificative sera alors exigée), l'annulation de l'activité par le service des loisirs ou en cas d'un manque d'inscriptions. Lors d'une demande en cours d'activité, le remboursement sera calculé au prorata.

#### 4. COURS REPORTÉS :

Si un ou des cours doivent être reportés, vous en serez avisé par le responsable du cours.

#### 5. INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

Pour participer à un cours, vous devez **obligatoirement** vous inscrire au préalable.

#### 6. CHÈQUES SANS PROVISION :

Une pénalité de 20 \$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent.

#### 7. CONFIRMATION :

Nous communiquerons avec vous seulement s'il y a annulation de cours ou changements apportés. **Sinon, pré-sentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.**

## INSCRIPTIONS

### Automne 2013

#### MARDI ET MERCREDI

**10 et 11 septembre 2013**

de 8 h 30 à 12 h et  
de 13 h à 16 h 30

**MERCREDI 11 septembre 2013**

de 18 h 30 à 20 h

### Hiver 2014

#### MARDI ET MERCREDI

**7 et 8 janvier 2014**

de 8 h 30 à 12 h et  
de 13 h à 16 h 30

**MERCREDI 8 janvier 2014**

de 18 h 30 à 20 h

**OÙ:** À l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges (33, rue de l'Église)  
**INFORMATION:** Martin Pouliot (418 826-2253 poste 113)

#### 8. RETOUR DE L'ENFANT :

À la fin de chaque activité de votre enfant, vous avez l'obligation de venir le chercher à **l'heure précise** car le responsable n'est plus tenu d'en assumer la responsabilité.

#### 9. PRIORITÉ DES INSCRIPTIONS :

Puisqu'il y a un maximum de participants dans la majorité des activités, nous prioriserons donc les premières inscriptions reçues.

#### 10. IMPORTANT :

**Un comportement convenable est primordial et nécessaire au bon fonctionnement des activités.** Lorsqu'une personne dérangera et empêchera le déroulement naturel de l'activité, un avis lui sera donné. S'il récidive, il sera exclu sans aucun remboursement.

**Nous vous demandons donc votre entière collaboration.**



**JEUNES****Multi-sports (ça bouge après l'école)**

Tu es sportif(ve) dans l'âme? Tu aimes bouger et jouer avec tes amis? Viens donc pratiquer des jeux et des sports trippants comme tu les adores. Que ce soit le soccer, le hockey, le basket-ball ou les jeux coopératifs (ballon prisonnier, drapeau, kick ball, ballon chinois, etc.), l'animateur en place réalisera des activités originales et variées qui sauront te satisfaire tout en développant tes habiletés motrices. Les activités seront choisies en fonction du matériel disponible. **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

**Jours :** Lundi (préscolaire, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année)  
Mercredi (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année)

**Heure :** 15 h 15 à 16 h 30

**Ratio :** min. 10 max. 18

**Automne :** début semaine du 16 septembre 2013

**Hiver :** début semaine du 20 janvier 2014

**Durée :** 8 semaines

**Coût :** 35 \$

**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

**Les Inventeurs**

Cette activité unique formera de véritables petits ingénieurs. Tu apprendras à construire des machines actionnées par différents mécanismes, comme une distributrice de gommes et des véhicules qui avancent tout seul. Tu apprendras aussi à créer des petits systèmes électriques pour fabriquer un jeu et un système d'alarme. Surprises et étonnement sont au rendez-vous!

**Clientèle :** 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année

**Jour :** Mardi

**Heure :** 15 h 15 à 16 h 30

**Ratio :** min. 10 max. 18

**Automne :** début le 19 septembre 2013

**Hiver :** début le 23 janvier 2014

**Durée :** 8 semaines

**Coût :** 65 \$

**Lieu :** Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

**Création de bijoux**

Créer ses propres bijoux, c'est possible! La fabrication de bijoux est une activité plaisante qui développe la minutie et l'esprit créatif. Viens t'amuser en découvrant plusieurs techniques de création afin de concevoir ta propre collection de bijoux. Tu pourras confectionner des bijoux de ton style et offrir des cadeaux personnalisés aux membres de ta famille ou à tes amis. Joins-toi au groupe, tu ne le regretteras pas!

**Clientèle :** 1<sup>ère</sup> à 6<sup>e</sup> année

**Jour :** Jeudi

**Heure :** 15 h 15 à 16 h 30

**Ratio :** min. 10 max. 18

**Automne :** début le 17 septembre 2013

**Hiver :** début le 21 janvier 2014

**Durée :** 8 semaines

**Coût :** 65 \$

**Lieu :** Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

**Hockey intérieur (8 à 12 ans)**

Ce sport est excellent pour te garder en forme et pour t'aider à améliorer tes techniques au hockey. L'enseignement sera axé sur les aspects techniques du hockey intérieur et l'application des règlements. Votre enfant développera son esprit d'équipe lors des parties amicales et il pourra se surpasser et s'épanouir dans la pratique de notre sport national. Possibilité d'un tournoi à la fin de la session. Viens réveiller le Sidney Crosby en toi! **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

**Clientèle :** 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année

**Jour :** Mardi

**Heure :** 15 h 15 à 16 h 30

**Ratio :** min. 12 max. 24

**Automne :** début le 17 septembre 2013

**Hiver :** début le 21 janvier 2014

**Durée :** 10 semaines

**Coût :** 40 \$

**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

## Hockey intérieur (13 à 16 ans)

Ce sport est excellent pour te garder en forme et pour t'aider à améliorer tes techniques au hockey. **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

**Clientèle :** 13 à 16 ans

**Jour :** Jeudi

**Heure :** 18 h 30 à 20 h

**Ratio :** min. 10 max. 16

**Automne :** début le 19 septembre 2013

**Hiver :** début le 23 janvier 2014

**Durée :** 10 semaines

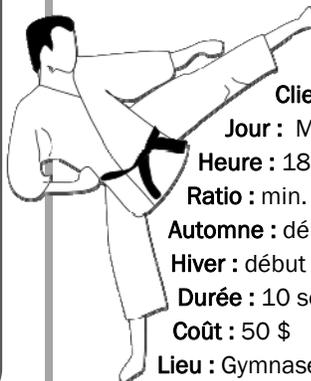
**Coût :** 30 \$

**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

## Karaté Yoseikan

Conditionnement physique pour les 4 ans et plus, avec discipline personnelle à l'intérieur d'un art de combat. Les cours se donnent une fois par semaine.

Le professeur est monsieur Luc Paquette.



**Clientèle :** 1<sup>ère</sup> année et plus

**Jour :** Mardi

**Heure :** 18 h 30 à 19 h 30

**Ratio :** min. 12 max. 24

**Automne :** début le 17 septembre 2013

**Hiver :** début le 21 janvier 2014

**Durée :** 10 semaines

**Coût :** 50 \$

**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

## Cours d'éveil musical (ateliers maryloupe)

Nous allons parcourir la vie des autres enfants par le biais d'histoires, de danses et de rondes. Nous visiterons un continent par cours. Nous utiliserons plusieurs instruments de musique, selon le continent. Chaque enfant doit être accompagné d'un parent.

**OBJECTIFS :** Permettre à l'enfant de découvrir et apprivoiser les mouvements par la musique et explorer son monde avec son corps et ses propres perceptions de l'environnement qui l'entoure.

**IMPORTANT:** Cette activité est offerte conjointement avec plusieurs municipalités de la Côte-de-Beaupré. Même si le cours a lieu au centre Gérard-Miotto, à L'Ange-Gardien, vous devez vous inscrire à Saint-Ferréol-les-Neiges, par le biais du service des loisirs, comme pour les autres activités.

**Clientèle :** Enfants de 18 mois à 5 ans (parents/enfants)

**Jour et heure :** 18 mois à 3 ans : samedi, de 9 h à 10 h

3 à 5 ans : samedi, de 10 h à 11 h

**Durée :** 10 semaines

**Début des cours :** le samedi 21 septembre (Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de cours le samedi 2 novembre 2013)

**Lieu :** Centre Gérard-Miotto à L'Ange-Gardien (1, rue des loisirs)

**Ratio :** min. 8 max. 10

**Coût :** 60 \$

**Responsable de l'activité :** Maryse Thibault  
(581 888-7989 / info@ateliersdemaryloupe.com)

## Atelier de dessin pour enfant

Apprentissage des différentes techniques de dessin. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des enfants. Ce sont eux qui décident des sujets étudiés lors des ateliers.

**Clientèle :** Préscolaire à 6<sup>e</sup> année

**Jour :** Mercredi ou jeudi

**Heure :** 15 h 15 à 16 h 30

**Ratio :** min. 6 max. 12

**Automne :** début semaine du 16 septembre 2013

**Hiver :** début semaine du 20 janvier 2014

**Durée :** 10 semaines

**Coût :** 65 \$ avec une partie du matériel fournie

**Lieu :** Hôtel de ville

## Atelier de peinture pour enfant

Apprentissage des différentes techniques de dessin. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des enfants.

**Clientèle :** 1<sup>ère</sup> à 6<sup>e</sup> année

**Jour :** Lundi

**Heure :** 15 h 15 à 16 h 30

**Ratio :** min. 6 max. 8

**Automne :** début le 16 septembre 2013

**Hiver :** début le 20 janvier 2014

**Durée :** 8 semaines

**Coût :** 65 \$ avec une partie du matériel fournie

**Lieu :** Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1



## Danse hip-hop

Cette activité est offerte aux enfants qui ont le goût de bouger et d'apprendre des mouvements de danse hors du commun! Cette activité permettra aux élèves de s'initier à la danse hip-hop dans un climat amusant et dynamique. Viens apprendre la danse en t'amusant avec tes amis et attends-toi à BOUGER! Les élèves devront apporter des vêtements d'éducation physique.

**Clientèle :** Préscolaire à 2<sup>e</sup> année

**Jour :** Jeudi

**Heure :** 15 h 15 à 16 h 15

**Ratio :** min. 10 max. 18

**Automne :** début le 18 septembre 2013

**Hiver :** début le 22 janvier 2014

**Durée :** 8 semaines

**Coût :** 65 \$

**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



## Cheerleading

Voici une activité pour les jeunes qui ont le goût de découvrir l'univers fascinant du cheerleading, de se mettre en forme et de participer à une chorégraphie électrisante! Le cheerleading est une discipline sportive qui permet aux élèves de s'initier à la danse rythmée en groupe, à la gymnastique et de familiariser avec différentes techniques spécifiques. Les élèves devront apporter leurs vêtements d'éducation physique et des espadrilles sécuritaires. Les cheveux longs devront être attachés et les bijoux qui accrochent sont interdits. De plus, les pantalons et les « shorts » avec des poches sont interdits. Cette activité demande une grande rigueur au niveau des consignes de sécurité. Des consignes à propos de l'habillement et du comportement seront expliquées aux élèves lors de la première séance. Le groupe sera sous la supervision d'un(e) intervenant(e) spécialisé(e) en cheerleading qui s'assurera que le contexte soit amusant et sécuritaire.

**Clientèle :** 3<sup>e</sup> année à 6<sup>e</sup> année

**Jour :** Mercredi

**Heure :** 16 h 15 à 17 h 15

**Ratio :** min. 10 max. 18

**Automne :** début le 18 septembre 2013

**Hiver :** début le 22 janvier 2014

**Durée :** 8 semaines

**Coût :** 65 \$

**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

## Les mercredis cuisine !

À l'intérieur de ce cours, les jeunes de 8 ans et plus auront la chance de s'amuser tout en apprenant différentes techniques de bases en cuisine: Comment couper les légumes? Quelle est la base pour faire une bonne soupe? Comment gérer les pertes? Quels sont les aliments nutritifs qui ne coûtent pas trop chers? Comment bien se nourrir en respectant un budget hebdomadaire? Une recette avec un « aliment découverte » par semaine.

**Clientèle :** 3<sup>e</sup> année à 6<sup>e</sup> année

**Jour :** Mercredi

**Heure :** 15 h 15 à 16 h 30

**Ratio :** min. 6

**Automne :** début le 23 septembre 2013

**Hiver :** début le 20 janvier 2014

**Durée :** 6 semaines

**Coût :** 48 \$ (matériel fourni)

**Lieu :** Hôtel de ville



## Atelier de Noël

Peinture sur verre ou porcelaine pour vos cadeaux de Noël.

**Jour :** Le samedi 14 décembre

**Heure :** 9 h à 10 h 30 et 15 h 30 à 17 h

**Ratio :** min. 6 max. 10

**Coût :** 10 \$ - matériel fourni

**Lieu :** Hôtel de ville



## Ateliers d'art Marie Tardif

**ATELIERS THÉMATIQUES**—Venez dessiner avec Marie selon le thème de la saison (Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques), ensemble nous nous amuserons à expérimenter différentes techniques de dessin (crayon, pastels, aquarelle.....). Le matériel est fourni.

**Jour :** Les samedis 26 octobre, 7 décembre, 8 février et 12 avril

**Heure :** 9 h à 10 h pour les 4 à 6 ans  
15 h 30 à 17 h pour les 7 ans et plus

**Ratio :** min. 8 max. 12

**Coût :** Atelier de 9 h : 6,50 \$

Atelier de 15 h 30 : 8 \$

**Lieu :** Hôtel de ville

## ADULTES

### Badminton

Groupe de badminton organisé. Cette activité sportive et sociale s'adresse aux femmes et aux hommes de 16 ans et plus. Volants fournis et raquettes disponibles au besoin. Faites vite, places limitées.

**Clientèle :** 16 ans et plus

**Jour :** Mardi

**Heure :** 19 h 45 à 21 h

**Ratio :** min. 6 max. 12

**Automne :** début le 17 septembre 2013

**Hiver :** début le 21 janvier 2014

**Durée :** 12 semaines

**Coût :** 40 \$

**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



### Pickleball

Il s'agit d'un mélange de tennis, de badminton, de racquetball et de ping-pong. Le terrain est de la même grandeur que celui du badminton. La raquette est de la grandeur d'une raquette de racquetball mais le fond est solide comme une raquette de ping-pong. La balle est semblable à une balle de hockey cosom (balle de plastique vide et trouée). Le service s'effectue en une motion du bas vers le haut et la balle doit se diriger dans le rectangle opposé du côté receveur.

**Clientèle :** 16 ans et plus

**Jour :** Mardi

**Heure :** 17 h à 18 h 30

**Ratio :** min. 4 max. 8

**Automne :** début le 17 septembre 2013

**Hiver :** début le 21 janvier 2014

**Durée :** 12 semaines

**Coût :** 5 \$ la séance

**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

### Cours de yoga

Le yoga tire son origine de l'Inde où l'on retrouve sa trace depuis la nuit des temps. C'est une philosophie qui aide chaque personne à trouver le centre ou l'équilibre entre son esprit et son corps. À trouver la sérénité à l'intérieur de ces deux éléments qui la composent.

Pour la recherche de cet équilibre entre l'esprit et le corps, des postures physiques et des respirations contrôlées aident la personne à atteindre cet objectif. Le yoga vise également à amener la personne à agir en pleine conscience des choses, avec attention et rigueur. Les cours sont adaptés à chaque personne en tenant compte de ses forces et de ses limites, sans compétition avec soi et les autres. Les cours de la session d'automne seront donnés par Mme Élisabeth Tremblay.

Un tapis de sol et une tenue sportive sont requis.

**Clientèle :** Personnes de 50 ans et +

**Jour :** Lundi

**Heure :** 14 h à 15 h

**Ratio :** min. 6 max. 8

**Automne :** début 16 septembre 2013

**Hiver :** début le 20 janvier 2014

**Durée :** 12 semaines

**Coût :** 80 \$

**Lieu :** Salle polyvalente du garage municipal

### Cours de yoga (suite)

#### INTERMÉDIAIRE ET AVANCÉ

**Clientèle :** 16 ans et +

**Jour :** Mercredi

**Heure :** 12 h 30 à 13 h 30 et 14 h à 15 h

**Ratio :** min. 6 max. 8

**Automne :** début 16 septembre 2013

**Hiver :** début le 22 janvier 2014

**Durée :** 12 semaines

**Coût :** 80 \$

**Lieu :** Salle polyvalente du garage municipal

#### DÉBUTANT

**Clientèle :** 16 ans et +

**Jour :** Mercredi

**Heure :** 18 h 45 à 19 h 45

**Ratio :** min. 6 max. 8

**Automne :** début 16 septembre 2013

**Hiver :** début le 22 janvier 2014

**Durée :** 12 semaines

**Coût :** 80 \$

**Lieu :** Salle polyvalente du garage municipal



### Atelier musical les talents cachés

Tu aimes chanter en solo, en duo, comme choriste ou tu joues de la guitare d'accompagnement. Voici une belle opportunité pour toi. Celle de te joindre à d'autres artistes amateurs pour partager ta passion. L'accompagnement musical se fera principalement avec des bandes instrumentales. Au cours de la session, chacun des participants pratiquera quatre chansons en solo. Présentation d'un spectacle amateur pour conclure la session.

**Style :** pop, country, rétro

**Pour information :** Suzanne Bélanger, (418) 826-0465 ou par courriel à suebel@hotmail.ca

**Clientèle :** Hommes et femmes, 40 ans et +

**Jour :** Vendredi

**Heure :** 19 h à 21 h

**Ratio :** min. 3 max. 6

**Atelier d'introduction :** 13 septembre, 19 h

**Automne :** début le 27 septembre 2013

**Durée :** 10 semaines

**Coût :** 70 \$ (matériel inclu)

**Lieu :** à déterminer



### Conditionnement physique

Cours de mise en forme, à l'intérieur, combinant divers déplacements et mouvements. Les cours sont constitués comme suit : échauffement, aérobic, étirement musculaire et retour au calme. Les séances sont entraînantes et se réalisent à l'aide de musique rythmée et variée. Matériel requis : espadrille, bouteille d'eau et serviette. Les séances sont données par madame Caroline Dubord, enseignante en éducation physique.



**Jour :** Lundi

**Heure :** 19 h à 20 h 15

**Automne :** début le 16 septembre 2013

**Hiver :** début le 13 janvier 2014

**Durée :** 12 semaines

**Coût :** 50 \$

**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



### Atelier de peinture (à l'huile ou à l'acrylique)

Venez approfondir ou découvrir les différentes techniques de peinture et de dessin tout en vous exprimant par l'art. Enseignement respectant le style et la personnalité de chacun. Pour information : madame Marie Tardif, (418) 826-0548 ou par courriel à tardif.m@videotron.ca

**Clientèle :** 16 ans et +

**Jour :** Jeudi, 12 h 45 à 15 h 15

Vendredi, 19 h à 21 h 30

**Ratio :** min. 8 max. 18

**Automne :** début semaine du 16 septembre 2013

**Hiver :** début semaine du 20 janvier 2014

**Durée :** 12 semaines

**Coût :** 144 \$

**Lieu :** Hôtel de ville

### Cours de langue espagnole

Hola ! Vous voulez apprendre à parler l'espagnol ?

Si vous êtes intéressé à apprendre la langue, soit pour connaître la culture du Mexique, la musique, pour faire un voyage ou juste pour le plaisir, venez vous inscrire. Professeur : Aurelia Morales. Pour information : 418 992-0533 (soir)

DÉBUTANT

**Clientèle :** 16 ans et plus

**Jour :** Mardi

**Heure :** 19 h à 20 h 15

**Ratio :** min. 8 max. 12

**Automne :** début le 17 septembre 2013

**Hiver :** début le 21 janvier 2014

**Durée :** 10 semaines

**Coût :** 55 \$

**Lieu :** Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

INTERMÉDIAIRE

**Clientèle :** 16 ans et plus

**Jour :** Mercredi

**Heure :** 19 h à 20 h 15

**Ratio :** min. 8 max. 12

**Automne :** début le 18 septembre 2013

**Hiver :** début le 22 janvier 2014

**Durée :** 10 semaines

**Coût :** 55 \$

**Lieu :** Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

## POUR LA FAMILLE ET POUR TOUS

### Maquillage pour l'halloween

Tu désires te faire maquiller pour l'halloween? Nous avons une proposition pour toi!  
Jeudi le 31 octobre prochain, jour de l'halloween, après l'école, soit de 15 h 30 à 19 h, madame Marie Tardif, offre ses services pour effectuer du maquillage. Celui-ci est offert à l'hôtel de ville.  
Bienvenue à tous (enfants et adultes).  
Prix variable de 2 \$ à 7 \$ selon la grosseur du maquillage.



### Utilisation du gymnase

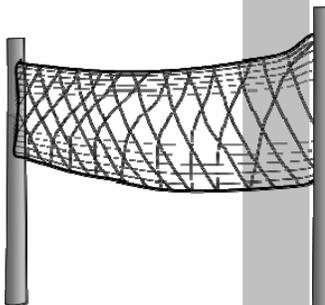
Le gymnase de l'école Caps-des-Neiges I est accessible à l'ensemble des citoyens. Pour les sessions d'automne 2013 et d'hiver 2014, plusieurs activités organisées par la municipalité s'y dérouleront. Par contre, quelques périodes d'utilisation demeurent disponibles soit pour une réservation sporadique ou saisonnière. La plupart des sports sont réalisables à l'intérieur du gymnase.

Les tarifs de location sont établis en fonction du type d'activité et de la durée de celle-ci. Voici la grille de tarification générale qui a été établie:

**Groupe ou individu non-résident:** : 27 \$/h

**Groupe ou individu résident :**  
20,25 \$/h

**Individu, groupe ou organisme de loisirs ou communautaire, composé majoritairement de personnes âgées de moins de 18 ans ou plus de 65 ans:**  
13,50\$/h



### Accès-Loisirs Côte-de-Beaupré

Vous désirez participer à des activités de loisirs ? Vous êtes en situation de faible revenu\* ? **Certaines activités sont gratuites pour vous !** Que ce soit pour une personne seule, une famille ou pour les enfants, présentez-vous à un de nos points de service pour choisir votre activité.

**Inscription automne 2013:**

Jeudi 12 septembre, 11 h à 19 h

**Inscription hiver 2014:**

Jeudi 9 janvier, 11 h à 19 h

**Point de service Beaupré :** Ressources Familiales Côte-de-Beaupré (3 rue Fatima est)

**Point de service L'Ange-Gardien :** Centre Gérard-Miotto (1 rue des Loisirs)

**Renseignements :** 418 821-8053 poste 0178

Une initiative du regroupement de partenaires :



En collaboration avec  
**Accès-Loisirs Québec**  
[www.accesloisirsquebec.org](http://www.accesloisirsquebec.org)

**Côte à Côte**  
en action

\*Preuve de revenu et de résidence exigées à l'inscription

### Arena Côte-de-Beaupré

Visitez notre site Internet : [www.arenacb.qc.ca](http://www.arenacb.qc.ca)

**PATINAGE LIBRE**

**Dimanche :** 14 h 10 à 15 h 30

**Admission :** Gratuite pour tous

(Dans le cadre de la politique familiale de la MRC de La Côte-de-Beaupré)

**Début :** 22 septembre 2013

**N.B.** Annulé lors d'activités spéciales



**Horaire de la patinoire du village****Patinage libre**

Lundi 18 h à 19 h

Mardi 18 h à 19 h

Jeudi 18 h à 19 h

Vendredi 18 h à 19 h 30

Samedi 13 h à 14 h 30

18 h à 19 h

Dimanche 13 h à 14 h

18 h à 19 h

**Hockey libre**

Lundi 19 h à 20 h

Mercredi 19 h à 20 h

Jeudi 19 h à 20 h

Vendredi 19 h 30 à 22 h

Samedi 14 h 30 à 16 h

19 h à 22 h

Dimanche 14 h 30 à 16 h

19 h à 22 h

**Hockey organisé pour les adultes**

Mardi 19 h à 20 h 30

Information: 418 520-1810

**Période des fêtes :**

La patinoire du village sera ouverte à tous les jours durant la période des fêtes, à l'exception des 24 et 31 décembre 2013 en soirée et des 25 décembre 2013 et 1<sup>er</sup> janvier 2014 toute la journée.

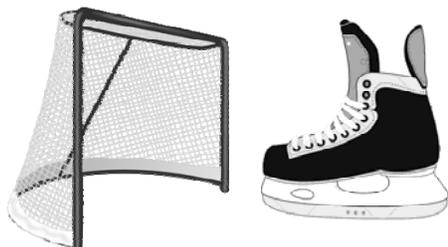
**Journées pédagogiques :**

La patinoire sera ouverte en après-midi, de 13 h à 16 h, lors des journées pédagogiques.

**Aire de glace du Faubourg**

L'aire de glace du Lac du Faubourg sera praticable à partir de la mi-décembre et sera entretenue tant et aussi longtemps que dame nature nous le permettra. Il est bien important que les utilisateurs de cet équipement respectent la signalisation placée aux abords du lac. Un panneau placé en évidence vous indique l'épaisseur de la glace. Un minimum de 7" est nécessaire à l'ouverture de la patinoire. De plus, nous demandons aux utilisateurs de ne laisser aucun déchet aux abords de la patinoire.

BONNE SAISON À TOUS ET À TOUTES!

**Événements****Les Journées de la Culture**

Dimanche le 29 septembre, en après-midi, nous soulignerons les Journées de la Culture 2013 à Saint-Ferréol-les-Neiges. La programmation de cet événement sera disponible et distribuée vers la mi-septembre.

**Carnaval des Neiges, 16<sup>e</sup> édition**

Rendez-vous annuel qui nous permet « ensemble » de prendre l'air, de s'amuser et de festoyer en famille ou entre amis. La prochaine édition aura lieu du 14 au 23 février 2014. Surveillez notre dépliant promotionnel.

**Semaine de la relâche scolaire**

Surveillez, à la fin du mois de janvier, la programmation de la semaine de relâche scolaire sera disponible. Elle se déroulera du 3 au 7 mars 2014. Au menu, activités sportives, culturelles et de plein air pour les jeunes de 5 à 12 ans.

**SOYEZ À L'AVANT-GARDE - CONFÉRENCES - ALTERNATIVES SANTÉ**

Présentations interactives par Louise CRÊTE, naturothérapeute. L'HYPNOSE thérapeutique pour servir votre santé, votre mieux-être, vos performances, votre qualité de vie !

**Les lundis 23 septembre et 21 octobre 2013**

La RECONNEXION et la GUÉRISON RECONNECTIVE Guérir les autres et se guérir soi-même du Best-Seller du Dr. ÉRIC PEARL de réputation internationale. Accédez vous-mêmes à ces fréquences qui créent ORDRE et HARMONIE.

**Les lundis 30 septembre et le 28 octobre 2013****Lieu :** 2<sup>e</sup> étage du Gymnase de St-Ferréol-les-Neiges**Coût :** 15 \$**Heure :** 19 h 30 à 21 h 30 ;

Réservations : 418 572-5942 ou 418 826-2253

Visiter mon site WEB: [www.tfaction.com](http://www.tfaction.com) pour en savoir davantage

**COURS OFFERTS À PROXIMITÉ**
**Cours d'escalade**

Offert par la Ville de Beaupré, ce cours d'initiation à la moulINETTE vous permettra de faire de l'escalade libre.

**Clientèle :** 14 ans et +

**Niveau :** Débutant

**Jour :** à déterminer

**Heures :** 19 h 15 à 22 h 15

**Durée :** 3 heures

**Période :** Septembre à décembre 2013 / Janvier à avril 2014

**Coût :** 40 \$

**Lieu :** École secondaire Mont-Ste-Anne

**Équipement :** Espadrilles et vêtements de sport

**Professeur :** Moniteur qualifié en moulINETTE

**Information :** Gilles Carrier : 418 827-4541

**Escalade libre**

Offert par la Ville de Beaupré, ce cours d'initiation à la moulINETTE vous permettra de faire de l'escalade libre.

**Clientèle :** 14 ans et +

**Niveau :** Avoir suivi son cours d'initiation et avoir sa certification

**Jour :** à déterminer

**Heures :** 19 h 15 à 22 h 15

**Période :** Septembre à décembre 2013 / Janvier à avril 2014

**Coût :** 10 \$

**Lieu :** École secondaire Mont-Ste-Anne

**Équipement :** Espadrilles et vêtements de sport

**Information :** Gilles Carrier : 418 827-4541

**École de musique Côte-de-Beaupré**

Une école de musique au service des gens de la Côte-de-Beaupré depuis plus de 30 ans. Des cours de violon, de piano, de flûte traversière, de saxophone, de guitare, de trompette ainsi que des cours de chant sont offerts.

**Soirées d'inscription :** Du 28 août au 4 septembre 2013

**Lieu :** École secondaire Mont-Ste-Anne

**Heures :** De 18 h à 20 h

**Information :** Francine Déry

[www.ecolemusiquebeaupre.com](http://www.ecolemusiquebeaupre.com)

**Studio de danse Ultra**

Gym ultra lance un nouveau volet à ses nombreux cours de groupe, soit des cours de danse récréatifs pour les enfants de 3 ans et plus. Dès l'automne, des cours d'initiation à la danse, de Hip Hop, de Ballet & Jazz et d'Ultra Cheer feront partie prenante de la programmation. Les places sont limitées, donc faites vite !

**Clientèle :** 3 ans et +

**Jour :** Mardi et Samedi

**Heures :** Selon le cours choisi et l'âge de l'enfant (information au Gym Ultra)

**Début :** Semaine du 2 septembre 2013 / Semaine du 27 janvier 2014

**Durée :** 12 semaines

**Coût :** 95 \$ +taxes

**Lieu :** au Gym Ultra et au Centre des loisirs Ste-Anne

**Professeurs :** Maryline Lachance et Cassandra Leclerc

**Inscription :** Au Gym Ultra

À déterminer pour la session d'hiver

**Information :** Gym Ultra : 418 827-8496

[info@gymultra.com](mailto:info@gymultra.com)

[www.gymultra.com](http://www.gymultra.com)


**Ligue de quilles junior**

Le Centre des loisirs Ste-Anne est doté de 6 allées de petites quilles. Nous souhaitons former une ligue de quilles junior où les différentes techniques du jeu seront enseignées. Les jeunes auront la chance d'apprendre dans un environnement amusant et qui sait, peut-être même participer à des compétitions et représenter le Centre des loisirs Ste-Anne lors de tournoi à l'extérieur.

**Clientèle :** 9 à 12 ans

**Jour :** Samedi

**Heures :** 9 h à 10 h 30

**Durée :** 12 semaines

**Début :** 21 septembre 2013 / 25 janvier 2014

**Coût :** 50\$

**Lieu :** Centre des loisirs Ste-Anne

**Professeur :** Raymond Fortin

### Mini-basketball

**Clientèle :** Mini Poussins (1<sup>ère</sup> à 3<sup>e</sup> année)  
Poussins (4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année)  
**Jour :** Dimanche  
**Heures :** Mini Poussins de 13 h 30 à 14 h 30  
Poussins de 14 h 45 à 15 h 45  
**Durée :** 10 semaines  
**Début :** 22 septembre 2013  
**Coût :** 80 \$ \*Inclus un chandail d'entraînement, un sac et une gourde.  
**Lieu :** Centre des loisirs Ste-Anne  
**Professeur :** Geoffrey Beikes,  
Entraîneur-chef du sport-étude Rouge & Or et Ex-basketteur professionnel

### Cours de tennis

**Clientèle :** 5 à 12 ans  
**Niveau :** Débutant à initié  
**Jour :** Dimanche  
**Heures :** 5-6 ans, niveau débutant : 8 h à 9 h  
7-9 ans, niveau débutant : 9 h à 10 h 30  
8-12 ans, niveau initié : 10 h 30 à 12 h  
**Période :** Du 22 septembre au 1<sup>er</sup> décembre 2013 /  
Du 19 janvier au 23 mars 2014  
**Coût :** 5-6 ans : 42 \$ - 7 ans et + : 63 \$  
**Lieu :** École secondaire Mont-Ste-Anne  
**Professeur :** Pierre Samson, Tennis Académie  
**Organisme :** Offert par la Ville de Beaupré  
**Information :** Gilles Carrier : 418 827-4541

### Conférence : cuisiner santé rapido-presto

Apprenez à bien planifier les repas pour cuisiner simplement et rapidement. Découvrez comment intégrer facilement la santé et la cuisine au quotidien. Apprenez tous nos secrets pour économiser et déjouer le marketing alimentaire. Vous gagnerez du temps et aurez plus d'argent dans vos poches! Tirage du livre de recettes « Cuisine 5 ingrédients »\* pour les gens sur place.

**Clientèle :** Tous **Jour :** Jeudi **Heures :** 19 h à 20 h **Coût :** GRATUIT **Lieu :** Centre des loisirs Ste-Anne  
\*La conférence est donnée par Alexandra Leduc, nutritionniste, diététiste et auteure des livres à succès «Cuisine 5 ingrédients» et «Cuisine camping».



TARIF PRÉVENTE  
JUSQU'AU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE  
**279\$**  
PLUS TAXES

## NOUVEAU! PROGRAMME RELEVÉ

LE TARIF HORAIRE LE PLUS AGRESSIF  
DANS LA RÉGION DE QUÉBEC  
POUR LES LEÇONS DE VOTRE ENFANT!

#### OBJECTIF

- Créer un skieur ou planchiste pour la vie
- 10 session de 2 h = 20 heures d'encadrement
  - Les samedis ou dimanche de 13 h à 15 h à partir du 11 janvier
  - Billet de remontées 0-6 ans : gratuit  
Billet 7-12 ans à partir de 90\$ pour 10 demi-journées
  - Location d'équipement à la saison disponible via notre boutique Sports Alpins

## AUTRES SERVICES DE LOISIRS

### Maison des jeunes La ZONE

La Maison des jeunes est un lieu de rencontre, de prévention et d'intervention pour les jeunes de 11 à 17 ans inclusivement. Cet endroit appartient aux jeunes et la vie à l'intérieur de ses murs est en fonction des goûts et intérêts de ceux qui la fréquentent.

Les jeunes qui participent aux activités de la Maison des jeunes le font sur une base volontaire. Ils doivent être motivés et responsables pour organiser leurs propres activités. La Maison des jeunes est supervisée et animée par une équipe d'animation dynamique et professionnelle et son bon fonctionnement repose sur une relation de confiance et de respect entre les jeunes et les animateurs.

#### Services offerts :

- ⇒ Lieu de rencontre;
- ⇒ Accueil;
- ⇒ Écoute active et relation d'aide;
- ⇒ Traitement de l'information sur des sujets d'intérêts jeunesse;
- ⇒ Prévention sur différentes thématiques jeunesse (toxicomanie, criminalité, sexualité, etc.);
- ⇒ Soutien et accompagnement;
- ⇒ Référence;
- ⇒ Activités et projets;
- ⇒ Création de C.V. et recherche d'emploi.

#### Types d'activités :

- ⇒ Prévention et sensibilisation sur des thématiques jeunesse (ateliers, jeux, documentaires, etc.);
- ⇒ Sports et loisirs (sports de groupe, camping, cinéma, etc.);
- ⇒ Projets socio-culturels (réalisation de films, cours de guitare, etc.);
- ⇒ Sorties et voyages;
- ⇒ Activités d'autofinancement (lave-autos, souper bénévole, etc.).

#### Pour nous rejoindre :

Maryse Néron, coordonnatrice  
 Maison des jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps  
 Téléphone : 418 826-3107 ou  
 mdjlazone@hotmail.com

### Bibliothèque Aux Sources

*Bienvenue à la Bibliothèque aux Sources*

#### Saviez-vous que...

L'abonnement à votre bibliothèque municipale est gratuit. Il vous suffit de passer nous voir pour obtenir votre carte d'abonné. Par la même occasion, vous pourrez en profiter pour jeter un coup d'œil à notre collection, faire la sélection de volumes que vous souhaitez emprunter, feuilleter un magazine ou encore naviguer sur Internet.

#### Chaque abonné peut emprunter 10 biens

La période de prêt est d'une durée de trois semaines. L'abonné peut aussi renouveler des biens qu'il a en main, par téléphone, sur place ou par Internet, à l'aide de son NIP. Il peut réserver des volumes déjà en circulation, ou encore faire une demande spéciale, s'il souhaite emprunter un volume appartenant à une autre bibliothèque de notre réseau ou un volume que nous n'avons pas dans notre collection.

Votre bibliothèque municipale a à cœur d'enrichir régulièrement sa collection en achetant un bel éventail de volumes et de CD parmi les parutions récentes. De plus, nous organisons chaque année quelques activités culturelles portant sur des thèmes variés : jardinage, vin, chocolat, aventure, marionnettes, etc. Ne manquez donc pas de passer nous voir!

#### Heures d'ouverture (horaire régulier) :

Dimanche, de 14 h à 16 h 30  
 Mardi, de 14 h à 16 h 30  
 Mercredi, de 18 h 30 à 20 h  
 Jeudi, de 18 h 30 à 20 h  
 Samedi, de 14 h à 16 h 30

#### Numéro de téléphone :

418 826-3540



## Cercle des fermières

Nos rencontres du lundi soir débuteront en septembre prochain au local de l'Âge d'Or à 19 heures.

Nous tiendrons comme à l'habitude un atelier de tricot, tant pour les débutantes que pour les personnes plus avancées. Nous nous aidons mutuellement lorsque le besoin se fait sentir. Ces rencontres sont ouvertes à toutes les personnes intéressées, sans regard au sexe et à l'âge.

Nouveauté cette année, nous avons fait l'acquisition des appareils nécessaires pour la couture. Une machine à coudre, une surjeteuse, fer à repasser et planche à repasser. Par contre, ces appareils sont destinés à l'usage exclusif des membres du Cercle des Fermières.

Nous donnerons aux personnes intéressées la formation de base pour l'utilisation des machines à coudre et aussi pour la confection et reprise de vêtements.

Lors de la journée de la Culture le 29 septembre 2013, en collaboration avec la Bibliothèque municipale il nous fera plaisir de vous accueillir à notre exposition.

Évidemment nous espérons vous inviter à devenir membre de notre Cercle de Fermières. De nombreux avantages y sont rattachés, tel que profiter de l'expérience des membres actuelles et vous permettre de partager vos expérience et talents avec nous.

Pour toutes autres informations, Louise Shock, présidente, 418 826-3220



## RETOUR SUR LES CAMPS DE JOUR 2013

### Les Explorateurs

Cet été, les enfants du camp des explorateurs ont aidé notre ami Théo à démêler ses jeux vidéo. Sa mère, qui voulait le rendre plus actif à décider de lui confisquer tous ses jeux. Malheureusement, elle les a brisés et en voulant les recoller, elle s'est trompé et a mélangé les jeux. Les personnages de ses jeux ont vécu différentes aventures en se retrouvant dans de nouveaux décors. Avec notre aide, Angry birds, Sonic, Zelda et plusieurs autres, ont pu retourner dans leur propre jeu et ainsi reprendre leur vie normale.

Du village des sports au Musée de la civilisation en passant par l'aquarium, vos enfants ont participé activement et ont apprécié les activités qui leur étaient proposées et planifiées pour eux.

Tout au long de l'été, vos petits rayons de soleil ont mis de la couleur dans nos journées. Encore une fois, nous avons passé un superbe été en leur compagnie et nous pouvons dire « Mission accomplie ».

Corinne Gravel



## Ados-Aventure

Nous avons toujours redouté la dernière journée de camp d'été. Les séparations sont toujours difficiles, et celle-ci n'en fait pas exception. Il nous faut dire au revoir à une soixantaine de jeunes terriblement attachants, avec qui nous avons pu tisser des liens très forts au cours des sept dernières semaines. Que ce soit lors des excursions en montagne, des journées thématiques, des trajets d'autobus, des sorties culturelles, chaque moment passé avec ces jeunes a été un franc succès. Il faut dire que la dernière journée de camp a aussi une qualité : un peu comme lorsqu'on termine une magnifique œuvre d'art, il nous est possible de prendre un pas de recul pour contempler le travail accompli. Tous ces jeunes qui se sont épanouis durant l'été, toutes ces amitiés qui ont été créées, tous ces sourires sur vos petits visages nous rendent extrêmement fiers d'avoir pu vous côtoyer pendant ces sept semaines. Nous avons été choyés d'avoir pu connaître chacun de vous, vous avez été exceptionnels tout au long des sorties et des activités organisées. En espérant que vous ayez eu autant de plaisir à nous côtoyer que nous en avons eu.



Vos moniteurs  
 Marjorie « Mario » Lessard-Tremblay  
 Raphaël « Raphy » Tremblay  
 Vanessa « Vanou » Poulin-Blondeau  
 Jean-Simon « J-S » Gravel

## Le RAM

C'est un merveilleux été qui se termine déjà au RAM! Les six dernières semaines furent bien remplies avec une foule d'activités qui nous laisseront des souvenirs impérissables. Dévalant les kilomètres aux quatre coins du Québec à bord de notre autobus à toute épreuve, conduit par notre remarquable chauffeur Éric Martineau.

Chaque jour, une nouvelle aventure et de nouvelles péripéties étaient au rendez-vous! Que ce soit en faisant la course dans le Turbo 6, en arpentant la sinueuse Mestachibo, en cumulant les points des incroyables rallyes, en défilant la rivière du gouffre à kayak ou encore lors des légendaires combats d'épées mousse avec l'équipe de Katag. Nous avons aussi affronté notre Everest avec le Roc Gym et en sillonnant le redoutable Sentier des caps. Évidemment, nous avons aussi dû mettre la main à la pâte afin de préparer une kermesse au camp de jour de Saint-Ferréol-les-Neiges et faire de l'emballage au Super C. Nous avons eu la chance de découvrir et d'apprendre avec un impressionnant atelier sur l'art de rue, une fabuleuse visite à l'exposition sur les jeux vidéo et une journée de pêche mémorable au Parc Des Grands Jardins.

Cet été extraordinaire n'aurait pu avoir lieu sans l'aide de plusieurs partenaires et collaborateurs. C'est pourquoi il est essentiel de mentionner l'apport de monsieur Bryan Bion qui nous a une fois de plus chaleureusement accueillis à son épicerie. Un immense MERCI à toutes les municipalités qui ont été très présentes tout au long de l'été et ont permis la réalisation de ce beau projet!

Vos trois animateurs fantastiques!  
 Christel Pichard-Jolicoeur,  
 Raphael Rhéaume et  
 Bryan Bernier



## Nouveauté

La Maison des jeunes a fait l'embauche d'une Responsable de l'animation à temps plein. Catherine Jubinville a débuté le 15 juin dernier. Elle sera responsable de préparer des activités (culturelles, sportives, de prévention, de loisirs, etc.) pour les jeunes, mais également d'assurer une présence auprès des jeunes du lundi au vendredi en soirée. Suite à son arrivée, de nombreux projets sont en planification pour l'automne ; des détails à venir lors de la prochaine publication.

## Saint-Jean-Baptiste

Pour une deuxième année, la Maison des Jeunes La Zone a vendu des Hot-dogs le 23 juin dans le cadre de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Tite-des-Caps. Cette activité de financement a permis d'amasser plus de 1 020 \$ qui ont été investis en totalité dans le projet Hors Zone de 2013. Nous en profitons pour remercier la municipalité de Saint-Tite-des-Caps de nous avoir offert cette opportunité. Merci à tous ceux qui sont venus nous encourager.

## Festival Ombre et Lumière

Encore cette année, la Maison des Jeunes La Zone a vendu des Hot-dogs les 6 et 7 juillet derniers aux festivaliers de Saint-Tite-des-Caps lors de l'événement Ombre et Lumière. Cette activité de financement annuelle a permis d'amasser près de 730 \$. Ce

montant a servi en partie à financer les sorties à La Ronde (16 juillet) et au Village des sports (6 août). Nous en profitons pour remercier le IGA Boucherie Chouinard ainsi que monsieur Richard Asselin pour leurs commandites de denrées. Merci à tous ceux qui sont venus nous encourager et à l'an prochain.

## Cinéma en plein air

Pour une deuxième année, la Maison des Jeunes La Zone a participé à l'activité familiale du 25 juillet à Saint-Ferréol-les-Neiges, soit le cinéma en plein air. À cette occasion, du pop-corn et des rafraîchissements étaient vendus. Nous en profitons pour remercier les Sept Chutes de nous avoir permis de réaliser cette activité de financement ainsi que la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges. Merci à tous ceux qui sont venus nous encourager.



Du 2 juin au 8 septembre 2012, une équipe a parcouru les rues de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps pour rencontrer les jeunes dans leur milieu tout en leur offrant des alternatives pour occuper leur temps de loisirs. L'équipe était présente trois soirs par semaine par municipalité afin de discuter avec les jeunes dans le but de faire de la prévention sur diverses thématiques

## Programmation

### Activités Septembre \*

**6-7 septembre** : Party de la rentrée

**9-10 septembre** : Conseil des jeunes

**16-17 septembre** : Soirées sans écran

**19-20 septembre** : Jeu de la criminalité

**23-24 septembre** : Soirées cinéma à la MDJ

**28 septembre** : Sortie à déterminer

Retour des mercredis au gymnase dès le 11 septembre.

\* Ces activités restent à confirmer, informez-vous auprès de votre maison de jeunes, visitez notre site internet au [www.mdjlazone.ca.sitew.com](http://www.mdjlazone.ca.sitew.com) ou sur notre page FACEBOOK.

mais également pour amasser des informations sur leurs habitudes de vie et leurs lieux de fréquentation. L'équipe a été présente à de nombreuses activités municipales dont : la St-Jean-Baptiste à Saint-Tite-des-Caps, le Festival Ombre et Lumière, la Fête de la famille de Saint-Ferréol-les-Neiges, le cinéma en plein air à Saint-Ferréol-les-Neiges également ainsi que le Festival des pompiers de Charlevoix. Cette année, une programmation des plus variées a été offerte aux jeunes; soirées sportives, randonnée pédestre, activités de financement et plusieurs autres.

## Horaire

Veuillez prendre note que l'horaire régulier de la Maison

des Jeunes sera de retour le 3 septembre prochain.

### Saint-Ferréol-les-Neiges

(40, rue des Lupins)

Lundi, mercredi et vendredi, de 18 h à 22 h

### Saint-Tite-des-Caps

(232, avenue Royale)

Mardi, jeudi et samedi, de 18 h à 22 h

## Nous rejoindre

Par téléphone :  
418 826-3107

Par courriel :  
[mdjlazone@hotmail.com](mailto:mdjlazone@hotmail.com)

Sur notre site internet :  
[www.mdjlazone.ca.sitew.com](http://www.mdjlazone.ca.sitew.com).

Via notre page Facebook.

## Unité pastorale de la Côte-de-Beaupré

### 1. INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE : Catéchèse

Si vous avez des enfants (du primaire 3e à 6e année) et des jeunes (du secondaire) et que vous désirez qu'ils connaissent Jésus et son Église, si vous désirez célébrer avec eux les sacrements (Premier Pardon, Première Communion et Confirmation), ces signes de sa présence avec nous, voici une invitation pour vous.

Nous vous offrons une démarche à travers des récits bibliques (catéchèse biblique symbolique) de personnes qui ont fait l'expérience de Dieu.

#### INSCRIPTION

(choisir la date qui vous convient)

**Le mardi 10 septembre** de 18 h 30 à 19 h 30 au Séminaire St-Alphonse de Sainte-Anne-de-Beaupré (10026 rue Royale)

**Le mercredi 11 septembre** de 18 h 30 à 19 h 30 au Séminaire St-Alphonse de Sainte-Anne-de-Beaupré (10026 rue Royale)

**Coût:** 30 \$ par enfant / 45 \$ pour 2 enfants de la même famille.

Pour les nouvelles inscriptions, ne pas oublier de fournir une copie du certificat de baptême

### INVITATION À TOUS

pour une messe dominicale de la rentrée pastorale.

Prenez note que nous soulignerons le début de la nouvelle année pastorale lors d'une messe qui réunira les six (6) paroisses de notre Unité pastorale de la Côte de Beaupré :

dimanche le 15 septembre, à 10 heures à l'église de Château-Richer.

À l'occasion de ce dimanche de la catéchèse :

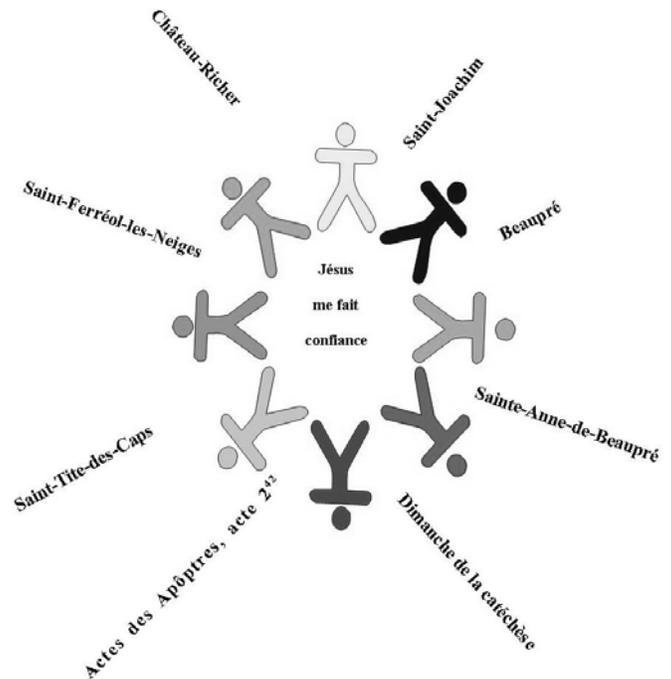
nous vivrons la communion de communautés

les sacs d'école des jeunes qui auront commencé leur année scolaire quelques jours auparavant seront bénis. Un(e) étudiant(e) de chaque paroisse, avec un sac d'école, représentera les élèves de chaque institution scolaire

les jeunes qui suivront des catéchèses au cours de l'année viendront présenter leur engagement à connaître et suivre Jésus

les chorales de l'Unité pastorale uniront leurs voix pour nous aider à prier et à chanter

C'est toute l'Unité pastorale qui est conviée à se rassembler pour célébrer ce dimanche de la catéchèse. Les messes dominicales aux autres églises sont donc annulées.



Bienvenue à tous !

L'Équipe d'Animation Locale  
Château-Richer

Info : Céline D. Racine : 418-824-3264

### NOUVEL HORAIRE DES MESES DOMINICALES

(Effectif les 21 et 22 septembre 2013)

#### BLOC -A-

Samedi 16 h Beaupré  
Dimanche 9 h 30 Ste-Anne  
Dimanche 10h45 St-Ferréol

#### BLOC -B-

Samedi 16 h Château-Richer  
Dimanche 9 h St-Tite  
Dimanche 10 h 30 St-Joachim

### 2- CÉLÉBRATIONS POUR LES DÉFUNTS DE L'ANNÉE

(de septembre 2012 à août 2013)

Comme le veut la tradition, nous soulignons en septembre les défunts de l'année.

Voici les dates de ces célébrations à votre église paroissiale. Après la messe, nous vous invitons à vous rendre au cimetière pour un temps de recueillement et de prière.

**Le dimanche 15 septembre** à 14 h : Sainte-Anne-de-Beaupré au cimetière.

**Le samedi 21 septembre** à 16 h : Église de Beaupré.

**Le dimanche 22 septembre** à 9 h : Église de St-Tite-des-Caps.

**Le dimanche 22 septembre** à 10 h 30 : Église de St-Joachim.

**Le dimanche 22 septembre** à 10 h 45 : Église de St-Ferréol-les-Neiges

**Le dimanche 22 septembre** à 14 h : Château-Richer au cimetière.



### 3- BAPTÊME COMMUNAUTAIRE

Compte tenu des nombreuses demandes de baptême, compte tenu que vos prêtres ont la charge pastorale de six (6) paroisses, compte tenu que cette pratique est presque généralisée dans l'ensemble du diocèse de Québec, après avoir consulté les Équipes d'Animation Locales et les assemblées de Fabrique, il a été décidé qu'à partir de septembre 2013, les célébrations des baptêmes seront communautaires et pourront regrouper 2, 3 ou 4 familles au maximum.

Concrètement, il y aura par mois 2 célébrations communautaires et nous alternerons de paroisse en paroisse.

Pour toute demande de baptême, contactez le secrétariat de votre paroisse pour les informations supplémentaires.

En vous remerciant à l'avance de votre collaboration.

### 4- LA VISITE AUX MALADES À DOMICILE

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez une visite du prêtre pour une personne malade à la maison. (418 827-2885)

Votre équipe pastorale,

Jacques Fortin, prêtre-curé  
418-827-2885

Raymond Desjardins, prêtre-  
vicaire 418 827-2885

Sylvie Champagne, inter-  
venante en pastorale  
418 824-3684

## *Septembre. Mois inévitablement associé à la rentrée.*

Quel pourrait être l'objet d'une vivifiante et tonifiante réflexion, pour cette rentrée ?

D'une résolution, peut-être encore. Puisque qu'à l'image du nouvel an, l'opportunité de « nouveaux départs » s'offre à nous. Incontestablement.

Une question que l'on pourrait poser : À quoi vais-je me consacrer ?

Ou peut-être plus encore : À quoi est-ce que je me consacre ? Puisque, de quelques manières, de toutes manières, nous y sommes plongés, au plus intime de notre quotidien.

Et pour étoffer davantage, considérons encore le :

« À quoi est-ce que je me consacre ? » dans l'un ou l'autre des sens suivants :

- À quoi est-ce que je me donne ?
- À quoi est-ce que j'emploie mes forces les plus vives ?
- À quelles forces m'offrais-je ?
- Sur quoi est-ce que je mise ?
- En quoi consiste mon trésor ?
- À quelle adresse loge mon cœur ?
- Qu'est-ce que je fais de ma vie, de la vie ? Comment est-ce que je l'accueille, la respecte, la nourrie, la protège, lui donne de s'épanouir ? Sur la terre, comme au ciel.

Bonne rentrée.

Christophe Antoine Lessard, délégué pastoral  
paroissial.

« Quel pourrait être l'objet d'une vivifiante et tonifiante réflexion, pour cette rentrée ? »

- Christophe Antoine Lessard, délégué pastoral paroissial.

« Comme le vent la tradition, nous soulignons en septembre les défunts de l'année. »

- Votre équipe pastorale





## Nouvelle direction à l'école Caps-des-Neiges 1

**I**l me fait plaisir d'intégrer votre communauté auprès des élèves fréquentant les écoles Caps-des-Neiges, étant nouvellement nommée directrice de ces écoles.

Auparavant, j'ai assumé la fonction de direction adjointe au niveau d'écoles secondaires ainsi que de la forma-

tion professionnelle. Et j'ai aussi travaillé, il y a de cela plusieurs années, au CLSC Orléans - Beauport et Côte-de-Beaupré à titre d'infirmière.

Je suis une passionnée de l'éducation. Je crois fortement à l'impact que peuvent avoir les adultes sur les enfants en leur portant attention, en les encourageant, en s'investissant dans le développement de chacun.

Je fais confiance à l'ensemble de la population de Saint-Ferréol-les-Neiges pour accompagner nos jeunes dans leur réussite scolaire et créer un désir de se dépasser.

Au plaisir de vous rencontrer.

Renée-Claude Lizotte, directrice



HÉMA-QUÉBEC

## Collecte de sang : 72 fois merci !

**L**e 13 août dernier, avait lieu une collecte de sang sur le territoire de notre municipalité. 72

donneurs ont généreusement donné de leur sang et de leur temps. L'objectif de cette collecte était de 70 donneurs.

Sincères remerciements aux nombreux bénévoles qui ont fait de cette collecte une réussite.



## Être parent : avoir des amis parents !

**Ê**tre un nouveau parent, c'est fabuleux, c'est extraordinaire, c'est gigantesque! Parfois, c'est inquiétant, c'est alarmant, c'est déconcertant! Que d'émotions et de sensations nous font vivre nos enfants, à tous les stades de leur vie.

Des émotions positives et parfois des émotions négatives. En tant que parents, nous vivons beaucoup de pression pour que la vie de notre famille soit parfaite, mais détrompez-vous, c'est un leurre! Il n'y a pas de vie de famille sans anicroches! Et quelques fois, on se sent bien seul avec notre vécu.

Tout à coup, après un certain temps en congé parental, on

s'ennuie et surtout, on a besoin de tenir des discussions avec un peu plus de contenu que : «Gagigougou! C'est qui le petit chéri de ses parents?! Proute-proute sur la bédaine!» Alors, on se rend dans un organisme communautaire famille. Pas pour nous, parents, qui n'avons pas besoin de personne dans la vie! Non, non! Pour faire socialiser bébé bien entendu (entendre ici le sarcasme)! Puis, à travers des activités telles que «l'heure du conte» ou «jouons ensemble», on découvre que d'autres parents vivent les mêmes joies et difficultés que nous. On passe du temps ensemble, on échange sur nos réalités quotidiennes, un parent partage un truc, un second un

autre truc et enfin miracle : la pression tombe! On se rend bien compte que nous ne sommes pas parfaits, et qu'en fait, personne ne l'est! Mais maintenant, on a des amis parents qui nous comprennent, nous soutiennent et nous épaulent. Voilà ce que c'est que de fréquenter un organisme communautaire famille.

Ressources familiales Côte-de-Beaupré est là pour accueillir les familles et pour leur fournir un milieu de vie convivial et chaleureux ainsi qu'une panoplie d'activités gratuites et plus intéressantes les unes que les autres! N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à consultez notre site internet : <http://rfcb.ca/>.





*L'équipe des bénévoles vous souhaite la bienvenue à la bibliothèque*

## Notre horaire

**Veillez noter que nous avons repris l'horaire régulier depuis le 3 septembre.**

### Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

## Rappel

**V**ous pouvez toujours rapporter les volumes et CD que vous avez terminés au secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.

numéro 418 826 3540. Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent cependant être renouvelés.



Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au

**L'abonnement à la bibliothèque est gratuit.**

**À vous d'en profiter!**

## Des bénévoles sont honorés

**L**a bibliothèque a tenu à souligner l'engagement bénévole de plusieurs de ses bénévoles, soit mesdames Diane Montpetit, Lorraine Bégin, Suzanne Blais et Marthe Gilbert (5 ans), Francine Giguère, Andrée Pouliot et Marcelle Rioux (10 ans). Mesdames France Michaud (15 ans) et Francine Houde (10 ans) n'étaient pas présentes au moment de la photo.

Félicitations à nos bénévoles et merci !

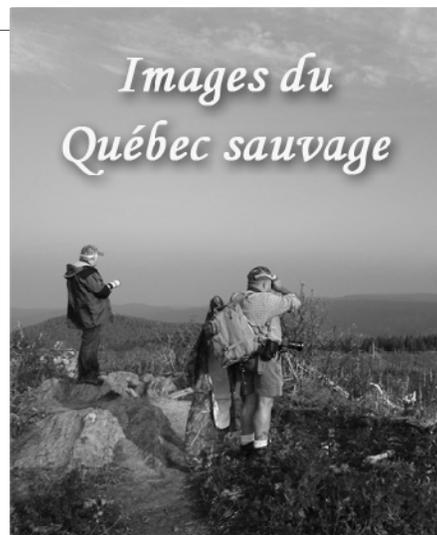


## Activité culturelle à venir cet automne

**V**ous aimez la photographie et la nature? Alors ne manquez pas la projection du film *Images du Québec sauvage*, le 23 octobre, à 19 h, à la salle municipale.

seur Claude Fortin dont vous avez pu voir les photos l'an dernier à l'occasion des Journées de la culture.

L'équipe de Nyctea-Film sera sur place pour vous présenter le film en compagnie de Mon-





## Les journées de la culture 2013

**E**ncore cette année, la municipalité souligne Les Journées de la culture en vous invitant à son activité La culture en fête qui se tiendra dimanche le 29 septembre, de 13 h à 16 h 30.

Monsieur le Maire fera l'ouverture officielle vers 13 h. La bibliothèque sera ouverte tout l'après-midi, jusqu'à 16 h 30. Nous avons prévu au programme une exposition de travaux réalisés par des artistes et artisans de la municipalité dans des domaines aussi variés que la peinture, l'artisanat, la photo et le vitrail. Quelques producteurs

locaux présenteront leurs produits.

Les tout-petits pourront se faire maquiller. De plus, il y aura un théâtre de marionnettes pour le plaisir des jeunes de coeur. Tout au long de l'après-midi, il y aura animation musicale. Nous vous attendons en grand nombre. Cette fête est l'occasion de rencontrer vos concitoyens, de voir de belles réalisations et de venir constater l'étendue de la collection qui se trouve sur les rayons de votre bibliothèque municipale.

**Nous ferons tirer des prix de participation!**

les journées de la culture



Dimanche 29 septembre 2013 de 13 h à 16 h 30

Lieu: Hôtel de Ville

### Programme sommaire:

Ouverture par M. le Maire

Musicien, peintres,

Artisans de chez-nous: vitrail, photo, artisanat

Produits du terroir

Théâtre de marionnettes

Maquillage

Nombreux prix de participation

**Venez nous voir en grand nombre**

**C'est gratuit !**

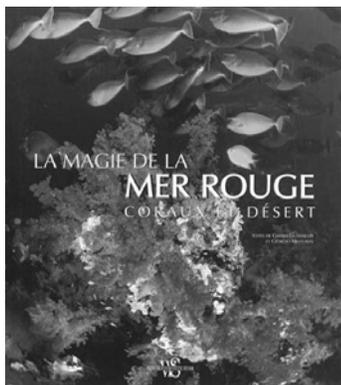
## Des suggestions de lecture

**A**vec l'automne qui arrive pourquoi ne pas choisir quelques documentaires et beaux livres à consulter tranquillement après votre activité de plein-air préférée! Voici quelques suggestions de livres mis à votre disposition à la bibliothèque.

GUADALUPE, GIANNI ET GIORGIO MESTURINI :

### *La Magie de la Mer Rouge*

L'éditeur décrit ainsi ce documentaire : « panorama complet de la mer Rouge : son histoire, ses fonds marins abritant une grande variété de poissons, crustacés et invertébrés, les paysages de ses côtes, constitués d'étendues désertiques, mangroves verdoyantes et chaînes de montagne, et les traditions de leurs habitants. »



MAIGNE, JACQUES :

### *Le vin au fil de l'eau, Les fleuves et leurs vignobles*

« Ce livre est une invitation à la découverte des quatre fleuves français, Garonne, Rhône, Loire, Rhin, qui ont vu naître, s'épanouir et s'enraciner quelques-uns des plus grands vignobles de la France viticole. »

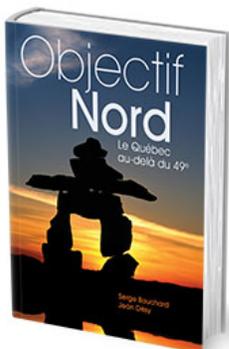




BOUCHARD, SERGE ET JEAN DÉSY :

*Objectif Nord, Le Québec au-delà du 49e*

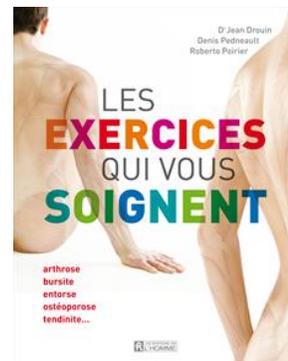
Ce qu'en dit l'éditeur : « Le NORD du Québec comme on ne l'a jamais vu, un ouvrage bilingue (français et anglais) destiné aux publics de tous âges. Plus de 100 images époustouflantes et grandioses de 3 grands photographes d'exception. Des images fortes, des paysages magnifiques, des vues surprenantes, souvent émouvantes, au cœur d'un territoire d'une beauté insoupçonnée. Ce livre montre le NORD comme on ne l'a jamais vu. »



POIRIER, ROBERTO ET DENIS PEDNEAULT :

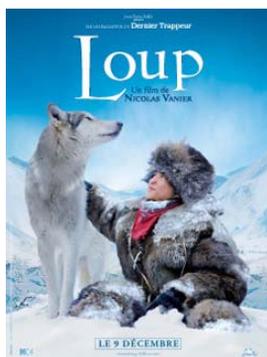
*Les exercices qui vous soignent*

Ce qu'en dit l'éditeur : « FACE À LA DOULEUR PHYSIQUE, il est primordial de maintenir le corps en mouvement au moyen d'exercices ciblés qui stimuleront les processus de guérison. Destiné au grand public et aux intervenants dans le domaine de la santé, cet ouvrage de référence propose des programmes de réadaptation parfaitement adaptés à votre état. Vous êtes atteint d'ostéoporose ou incommodé par une mauvaise entorse ? Une inflammation du nerf sciatique... »



VANIER, NICOLAS : *Loup*

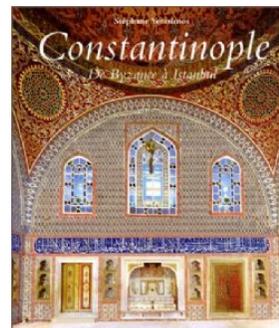
Voici la présentation de ce film : « Nicolas a une véritable fascination pour le loup, cet animal dont il a croisé la route plusieurs centaines de fois. Et il a toujours rêvé de lui consacrer un grand film. « Loup » est l'histoire d'un jeune nomade évène, gardien de la harde de rennes de son clan et qui va, à l'encontre de toutes les règles de son peuple, se lier d'amitié avec une meute de loups, au risque d'être rejeté par sa famille et par son clan.»



YERASIMOS, STÉPHANE :

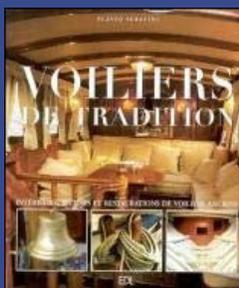
*Constantinople, de Byzance à Istanbul*

« Cet ouvrage présente la civilisation des deux grands empires qui se sont succédé dans l'histoire de cette cité mythique : l'Empire romain chrétien qui prit Byzance pour devenir Constantinople; et l'Empire ottoman sous lequel elle est devenue Istanbul. Un livre merveilleux qui met en valeur le patrimoine de cette ville par de somptueuses photographies d'œuvres d'art et de nombreux plans. Tableau synoptique des événements à la fin. »



SERAFINI, FLAVIO : *Voiliers de tradition, Intérieurs, secrets et restauration*

Présentation de l'éditeur : « L'auteur, ancien commandant de navires marchands et militaires, décrit des voiliers en bois construits à la fin du XIXe siècle jusqu'aux années 50, montre leur évolution depuis la date de construction et leur rénovation, en révélant l'originalité propre à chaque navire. Les photographies présentent le charme et la beauté des intérieurs (bois précieux, cuivres, détails de gréement...). »



Vous trouverez ces livres sur le présentoir des beaux livres ou encore sur les rayons. Ne manquez pas de nous rendre visite.

**Nous avons de nombreux autres titres!**





# Une fin d'été et un air d'automne remplis d'histoire et de passion



## ENTRE VILLAGE ET SENTIERS

En plein cœur du village historique, vous serez charmés par ce lieu pittoresque alliant l'histoire, le patrimoine, la culture et la nature. Plongez dans le décor des bâtisseurs d'eau, les travailleurs de l'époque. De sentiers en sentiers tout en faisant escale à nos 20 belvédères, vous découvrirez des points de vue irrésistibles sur chacune des sept chutes de la rivière Sainte-Anne-du-Nord. L'été est encore là... Les couleurs et odeurs d'automne le seront très bientôt !

## PRENEZ LE TEMPS...

D'en savoir plus sur l'histoire et les notions de la production hydroélectrique grâce à nos guides-animateurs, ambassadeurs sur le site. Ils seront très heureux de vous faire vivre une visite unique et riche en anecdotes. À tous les jours, ils vous accueillent au barrage, à la centrale ainsi qu'au centre

d'interprétation d'Hydro Québec situé dans la Maison du Surintendant.

## RÉSIDENTS DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

### ENTRÉE GRATUITE !

À titre de partenaire du Site Les Sept-Chutes, la municipalité vous convie à la découverte de ce parc unique reconnu. C'est pourquoi l'accès au site est gratuit pour tous les résidents de Saint-Ferréol-Hes-Neiges. Et pour les voisins ? Un rabais de 50 % est aussi offert aux résidents de la région de la Côte-de-Beaupré.

## SITE IDÉAL POUR LES GROUPES

Notre site pittoresque est vaste ! Il favorise l'accueil des groupes de toutes sortes : groupes scolaires, clubs sociaux, réceptions privées familiales ou amicales. N'hésitez pas à nous

rejoindre pour l'organisation d'une activité personnalisée.

## LIEU DE PARTAGE

En un coup d'œil sur Facebook Les Sept-Chutes vous partageriez les expériences des visiteurs avec nous. Ajoutons la vôtre prochainement ! Ce lien de partage vous permet d'être à l'affût de nos nouveautés, de nos activités spéciales ainsi que de l'horaire et des heures d'ouverture d'ici la fin de la saison le 15 octobre.

Prendre un moment chez nous... C'est passer du bon temps, d'hier à aujourd'hui !

## Pour information :

Nathalie Gagnon

Site Les Sept-Chutes

418-826-3139 poste 221

group@septchutes.com

# LE Sommet

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera en décembre :

Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Écrivez nous [info@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:info@saintferreollesneiges.qc.ca)